

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

SOMMAIRE

Jacek Sygnarski
Beau Chemin 7
1722 Bourguillon
Telefon 037 / 22 33 54

	Pages
A la mémoire des volontaires polonais tombés sur les champs de bataille de France.	425
Le Pèlerinage annuel de Montmorency.	432
L'Inauguration de l'Institut français de Varsovie.	434
Le Banquet en l'honneur de M. Ladislas Reymont.	437
La vie politique (A. F.).....	443
La vie économique (A. MERLOT).....	450
La vie intellectuelle (PAUL KLECZKOWSKI)	459
Livres et périodiques (HENRI DE MONTFORT).....	462
L'art polonais à Paris (EDOUARD WORONIECKI)	466
Informations diverses	468

PARIS
ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE
5, RUE GODOT-DE-MAUROY

A
FONDATION
ARCHIVUM HELVETICO-POLONICUM
Fribourg

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bulletin d'Études et d'Informations
publié par l'Association France-Pologne

Organe de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 5, rue Godot-de-Mauroy, PARIS (9^e)

Téléphone Louvre 11-86

Prière d'adresser la correspondance au Directeur

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET POLOGNE : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.
ÉTRANGER Un an, 25 francs.

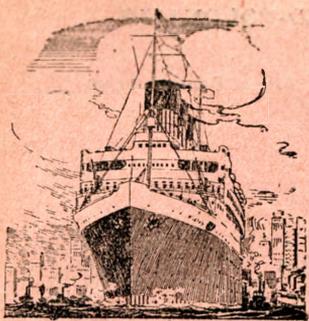
Prière d'adresser mandats, chèques etc.,
à M. A. MERLOT, directeur de la Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris 9^e

Le service du Bulletin est effectué gratuitement
aux Membres de l'Association France-Pologne
et de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

Prix du numéro : 1 fr. 25

La Pologne politique, économique, littéraire et artistique insérera, au tarif de 2 francs la ligne, les offres et demandes d'emploi ou de services Industriels, commerciaux et agricoles et de marchandises, sous réserve de son droit de refuser l'insertion demandée

La publicité est reçue aux bureaux de la *Pologne politique, économique, littéraire et artistique*.



COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

R. C. Seine 64-483

Service

LE HAVRE - GDYNIA

Départs fréquents par le Paquebot "*POLOGNE*"

Pour tous renseignements, s'adresser à la Compagnie Générale
Transatlantique

à Paris, 6, rue Auber

à Varsovie, 27, Krolewska

BANQUE FRANCO-POLONAISE

R. C. 182 068

Société Anonyme au Capital de 30 MILLIONS de francs

Adresse télégraphique :

BAFRAPOLAB-PARIS

SIÈGE SOCIAL :

41, Avenue de l'Opéra

Tél. : { CENTRAL 08-99
LOUVRE 62 55

Succursales et Agences :

VARSOVIE 4 Czackiego
KATOWICE 9 Dyrekcynd
DANZIG 127 Hundegasse

La *BANQUE FRANCO-POLONAISE*, constituée en 1920 avec le concours des principaux Etablissements de Crédit, notamment la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Société Générale, la Banque de l'Union Parisienne, la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial....., s'occupe de toutes les opérations de Banque en France et à l'Etranger.

Elle est particulièrement organisée pour traiter avec la Pologne et la Ville Libre de Danzig les affaires de change, de marchandises, d'escompte, et effectuer tous paiements, encaissements, transferts de fonds, opérations de bours, etc...

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY — PARIS (9^e) — Tél. : Louvre 11-86

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. J. NOULENS, Ambassadeur de France, Président de la Banque Franco-Polonaise.

Vice-Présidents : MM. ANDRÉ BÉNAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; Prince PONIATOWSKI ; A. DE SAINT-SAUVEUR, délégué de MM. SCHNEIDER et C^{ie} ; ALBERT TIRMAN, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Ambassade : MM. FRANÇOIS DOLEZAL, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne ; LÉON KORYTKO, ancien élève diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, négociant ; Madame I. PAQUIN, présidente honoraire de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne.

Membres : MM. AMIC, Sénateur, Président du Comité Français des Expositions ; CAMILLE CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne et à l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales, Directeur de l'Institut de Chimie appliquée ; Commandant J.-R. DENIS, Secrétaire général de la Maison Worms et C^{ie} ; LÉON DOUARCHE, délégué de l'Office National du Commerce extérieur de la France ; DUPEYRAT, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Association Nationale d'Expansion Economique ; JEAN DYBOWSKI, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National Agronomique ; CHARLES GEORGES-PICOT, Vice-Président de la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial ; BOGUSLAW HERSE, Président de la Chambre de Commerce Polono-Française de Varsovie ; ALFRED HIRSCH, Vice-Président du Comité Republicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture ; HUET, Administrateur délégué des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa ; GEORGES LASOCKI, Consul Général de Pologne à Paris ; Comte LÉON LUBIENSKI, Sénateur, Attaché Honoraire à l'Ambassade de Pologne à Paris, Vice-Président de la Société Agricole de la région de Minsk ; EUGÈNE MOTTE, Industriel ; STANISLAS PIESTRAK, Ingénieur ; GEORGES POLLET, Président du Comité Français des Pétroles en Pologne ; EDOUARD QUELLENNEC, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Ingénieur Conseil de la Compagnie du Canal de Suez, Administrateur de la Société Franco-italienne des Houillères de Dombrowa ; SIMON, Ingénieur en chef des Mines, Administrateur-délégué de la Société Fermière des Mines fiscales de l'Etat Polonais en Haute-Silésie ; CASIMIR SOSNOWSKI, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France ; LADISLAS SRZEDNICKI, Ancien Président de la Société des Ingénieurs Polonais à Paris.

Directeur : M. ALEXANDRE MERLOT.

CORRESPONDANTS

En Pologne : CHAMBRE DE COMMERCE POLONO-FRANÇAISE à Varsovie,

En Algérie : M. ARSÈNE ROZÉE, Consul de Pologne à Alger.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme

au Capital de **250 millions** de francs entièrement versés

Siège Social : à PARIS, 14, rue Bergère

Succursale : 2, place de l'Opéra, à PARIS

AGENCES :

44 Bureaux de quartier dans Paris. — 15 Bureaux de banlieue. — 217 Agences et Bureaux en province. — 11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat. — 13 Agences à l'Étranger.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Escompte de papier commercial et warrants. — Recouvrements sur la France et l'Étranger. — Dépôts à vue. — Compte de Chèques avec intérêts. — Avances sur titres et sur marchandises. — Virements. — Délivrance de Chèques et envois de Fonds. — Ordres de Bourse. — Valeurs de placement. — Lettres de Crédit circulaires et Mandats de voyage payables dans le monde entier.

Bons à échéance fixe. — Ouverture de Crédits en comptes courants et Crédits documentaires. — Garde de titres à Paris, en France et à l'Étranger. — Paiement de coupons de toute nature. — Garantie contre les risques de remboursement au pair. — Souscriptions à toutes les émissions publiques. — Achat et vente de monnaies étrangères.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir met à la disposition du public pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc.; des coffres-forts entiers et des compartiments de coffres-forts, au *Siège social*, à la *Succursale*, 2, place de l'Opéra; à l'Agence A, 147, boulevard Saint-Germain, à l'Agence N, 35, avenue Mac-Mahon, à l'Agence T, 1, avenue de Villiers, à l'Agence U, 49, avenue des Champs-Élysées, à l'Agence AT, 12, boulevard Raspail, et dans les principales Agences de France.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ASSOCIATION INDUSTRIELLE DES MINES ET FORGES EN HAUTE-SILÉSIE

(Czasopismo Górnośląskiego Związku Przemysłowców Górniczo-Hutniczych Z. z.)

(Zeitschrift des Oberschlesischen Berg- und Hüttenmännischen Vereins, Z. z.)

paraît le 1^{er} de chaque mois

Bureau : KATOWICE, Plac Wolności 12 a (Pologne)

Téléphone : 15, 16, 17, 18, 19, 21, 254

Les Manuscrits non insérés sont rendus

Prix de l'abonnement

POLOGNE : Un an 24 zł. — Six mois 13 zł. — 3 mois 7 zł.

Étranger : Un an 30 zł.

Prix du numéro : 2,50 zł. (frais de poste exclus)

BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE A VARSOVIE

Société Anonyme fondée en 1909

Capital Zl. 7.812.500. Réserves Zl. 1.868.500 (environ 38 Millions de Francs).

Siège Social : 8, rue Traugutta, Varsovie

SUCCURSALE DE PARIS : 36, rue de Châteaudun

Tél. Trudaine 42-48 - 56-49 - 66-78 - Inter 112. Adr. télégr. : **Bankvarab-Paris**

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Stefan Przanowski, ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie, Administrateur de la Banque de Pologne. — *Vice-Présidents* : MM. Michel Karski, Président de la Société d'Assurances "Omnium"; Edmond Porgès, ancien Banquier à Paris. — *Membres du Conseil* : MM. Casimir Ambrozewicz, membre du Conseil d'Administration de l'Union des Industriels Métallurgistes; Witold Czamański, Directeur Général de British and North European Bank Ltd, à Londres; Baron Stanislas Dangel, Industriel; Jean Dębski, Député; T. Filochowski, Président du Tribunal de Lomza; René Frachon, Administrateur de la Société Fermière des Mines d'Etat "Skarboferm", Président du Conseil d'Administration de la Banque de Silésie; Prof. Stanislas Okolski, Directeur de la Société des Industriels de Pologne; S. Osiecki, Vice-Président de la Diète; Comte Roger Raczynski, propriétaire-foncier; Prince Janusz Radziwill, Président du Conseil d'Administration de la Société "Nitrat", Président de la Société des Sucreries "Szanów"; Comte Witold Sagajło, Administrateur Délégué de la "Société Varsovienne de Charbonnages"; Baron M. Passerat de Silans, Industriel à Paris; Joseph Wegner, Juge au Tribunal de Commerce; François Wolffin, Administrateur-Délégué de la Société des Etablissements chimiques "Grodzisk", ancien Juge au Tribunal de Commerce.

DIRECTION GÉNÉRALE. — *Directeur Général* : M. Stéphane Benzef. — *Directeur Général-Adjoint* : T. Urbański. — *Directeurs* : MM. Victor Bereszko, K. Czamański, L. Mikołajczyk, S. Pawłowski.

DIRECTION A PARIS. — MM. Edmond Porgès, *Membre du Conseil*; S. Bornstein, *Directeur*;

SUCCURSALES EN POLOGNE. — Varsovie (9), Aleksandrów, Augustów, Baranowicze, Będzin, Biała Podlaska, Białystok, Bielskopodlaski, Bielsko (Silésie), Brodnica, Brześć-s/Bug, Brzeziny, Bydgoszcz, Chełm, Chełmno, Chełmiza, Chojnice, Chrzanów, Czersk, Częstochowa, Dąbrowa, Drohobycz, Dubno, Działdów, Garwolin, Grajewo, Grodno, Horodzieja, Kalisz, Kaluszyn, Katowice, Kielce, Kobryń, Końskie, Korzec, Kowel, Kraków (Cracovie), Królewska-Huta (Silésie), Krzemieniec, Kutno, Leszno, Lida, Lubartów, Lublin, Lwów (Leopol), Łódz, Łomza, Łuck, Łuków, Łuhinieć, Międzyrzec, Nałęczow, Ojców, Olkusz, Ostróg, Ostrołęka, Ostrów-Lomz. Ostrów-Pozn., Ostrowiec, Parczew, Pińsk, Płock, Podwoleczyska, Poznań, Puławy, Pultusk, Radom, Radomsk, Radzyń, Równe, Sarny, Siedlce, Siemiatycze, Skarżysko, Slonim, Sokółów, Sokółka, Sosnowiec, Stanisławów, Stołpce, Suwałki, Tomaszów, Maz., Toruń, Ustron (Silésie), Węgrów, Wilno, Włodawek, Włodawa, Włodzimierz, Wołkowysk, Zamosc, Zawiercie, Zdobunów, Zduńska Wola, Zelechów, Zgierz, Żółkiew, Żuromin, Zychlin, Zyrardów.

Succursales à Dantzig (Gdańsk), 18, Reitbahn.

Londres, 31-33, Bishopsgate E. C. 2. — Bruxelles, 30, Marché aux Poulets.

Rotterdam, 103, Coolsingel.

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Ouverture de comptes de dépôts et comptes courants. Avances sur titres et marchandises. Crédits documentaires. Lettres de crédit. Délivrance de chèques sur la France et l'Etranger et spécialement sur la Pologne. Encaissement d'effets aux conditions les plus réduites. Paiement de coupons français et étrangers. Exécution de tous les ordres de Bourse en France et à l'Etranger et spécialement à la Bourse de Varsovie. Réception et transmission des souscriptions. Renseignements commerciaux et financiers

La Banque bonifie actuellement les taux d'intérêts suivants

Dépôts à vue	5 0/0
— 3 mois	5 1/2 0/0
— 6 mois	6 0/0

La Banque se charge de toutes les opérations de banque destinées à faciliter les relations commerciales entre la France et la Pologne;

R. C. Seine 158.611

À LA MÉMOIRE DES VOLONTAIRES POLONAIS TOMBÉS SUR LES CHAMPS DE BATAILLE DE FRANCE

Le 17 mai 1925 a eu lieu, au hameau de la Targette, près d'Arras, l'inauguration d'une croix commémorative en l'honneur des volontaires polonais tombés sur les champs de bataille de France.

S. Exc. M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne, avait tenu à assister personnellement à cette cérémonie; il était accompagné, au départ de Paris, par le colonel Kleeberg, attaché militaire; le commandant comte Ilinski, attaché militaire adjoint; M. Georges Lasocki, consul général; le comte Poninski, premier secrétaire de l'ambassade de Pologne.

M. Ivan Kerno, conseiller de Légation, représentait M. le ministre de Tchécoslovaquie à Paris; M. Charles Henry, M. le président du Conseil, ministre de la Guerre.

Un grand nombre de membres de l'Union des Anciens Combattants polonais en France et de l'Association des Sokols polonais s'étaient rendus de Paris à Arras; signalons également la présence de MM. le docteur Hufnagel, secrétaire général du Comité médical franco-polonais; André Ménabréa, secrétaire général de l'Association France-Pologne; Alexandre Merlot, directeur de la revue *la Pologne* et de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris, etc.

A son arrivée à Arras, S. Exc. M. de Chlapowski et sa suite étaient attendus par les autorités officielles, à la tête desquelles se trouvait M. Peytral, préfet du Pas-de-Calais; M^e Palewski, avocat à la Cour d'appel de Paris, président de l'Union des Anciens Combattants polonais en France, qui veillait, avec son dévouement habituel, à l'exécution parfaite du programme, accompagnait le préfet qui avait déjà eu l'occasion de présider, l'année dernière, en qualité de préfet du département de Seine-et-Marne, la cérémonie en l'honneur de Tadeusz Kosciuszko à Montigny-sur-Loing, près de Fontainebleau.

Après quelques instants de repos, le cortège officiel gagna, à travers cette campagne épique de l'Artois, le hameau de la Targette; il y fut reçu, aux accents de *la Marseillaise* et de l'Hymne National polonais, par de nombreuses sociétés polonaises, qui avaient défilé, le matin même, dans Arras, et qui étaient alignées derrière leurs drapeaux et leurs musiques, dans un ordre parfait, grâce au zèle des commissaires de l'Union des Anciens Combattants polonais en France et, en particulier, du capitaine Paul Kleczkowski, président de l'Union Syndicale des Correspondants polonais en France.

Le cortège officiel parvint à l'emplacement où, en bordure de la route, s'élève la croix, élevée par les soins des Anciens Combat-

tants polonais en France; c'est à cet endroit que, le 9 mai 1915, les Volontaires polonais, combattant dans les rangs de la Légion étrangère, percèrent le front ennemi et s'emparèrent des tranchées allemandes devant le village de Neuville-Saint-Vaast; leur vaillance héroïque et leurs pertes sanglantes leur valurent une citation à l'ordre du jour de l'armée.

Devant la croix, qui sera prochainement remplacée par un monument de pierre élevé à la mémoire de tous les Polonais tombés sur le sol de France pendant la Grande Guerre, un autel avait été dressé : la messe en plein air fut célébrée par Mgr Hélenowski, qui prononça une éloquente allocution en langue polonaise; puis, Mgr Julien, évêque d'Arras, qui présidait cette cérémonie religieuse, rappela, en quelques paroles émouvantes, l'héroïsme des Polonais et procéda à la bénédiction du monument.

S. Exc. M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne en France, prononça le discours suivant :

DISCOURS DE S. EXC. M. ALFRED DE CHLAPOWSKI,

Ambassadeur de Pologne en France.

Il y a dix ans, presque jour pour jour, sur cette terre où nous inaugurons aujourd'hui ce monument en présence des autorités françaises et des représentants des nations amies, les premiers engagés volontaires polonais, faisant partie du groupe dit « des Bayonnais » et commandés par le capitaine Doumic, ont apporté, avec leur chef en tête, le plus sublime des sacrifices à l'autel de leur patrie et de la France.

A la mémoire de ces héros, j'apporte ici, au nom de mon Gouvernement, un souvenir ému et le plus pieux des hommages.

La question polonaise avant la guerre ayant été ignorée officiellement, fallait-il qu'ils aient eu une foi inébranlable dans la justice de leur cause, fallait-il qu'ils aient eu la certitude que leur sacrifice servirait utilement leur patrie pour qu'ils aient pris part avec l'héroïsme que l'on connaît, à l'offensive dorénavant célèbre du pays d'Artois.

Et, il n'y a aucun doute que cet événement, simple épisode dans la formidable mêlée générale, mais combien cher aux cœurs polonais, a contribué pour beaucoup à ce que la question polonaise, la question de l'indépendance de la Pologne ait pu être posée dans toute son ampleur et ait pu trouver l'appui des Alliés.

Comme suite à cet événement aussi, une armée autonome polonaise pouvait être créée en France. M. Painlevé, ministre de la Guerre aujourd'hui, ministre de la Guerre alors, a pu signer le décret du 4 juin 1917, par lequel, sous le commandement du général Archinard — avant qu'elle ne passe sous celui du général Haller et qu'elle puisse rentrer en Pologne. — l'armée polonaise avait été mise sur pied et équipée. Cette vaillante armée, sans pays encore, mais symbolisant ce pays au milieu des alliés, a été une garantie que ces derniers ne désarmeraient pas avant d'assurer l'existence de la Pologne.

Cette lutte commune a été un nouveau chaînon de la séculaire fraternité d'armes franco-polonaise.

Aujourd'hui, l'armée polonaise se trouve aux côtés de l'armée française pour veiller au maintien des traités et à la sécurité de nos deux pays.

Elle veut espérer que les grands sacrifices qu'elle a supportés sont un gage suffisant de la paix dans le monde. Armée de la paix, comme jadis armée de la guerre, elle gardera un souvenir inoubliable de ses camarades morts dans l'Artois, pour la France et pour la Pologne.

Dormez du sommeil éternel, Chers enfants de la patrie, dormez dans ce beau pays de France qui vous a donné l'hospitalité, avant que vous ne fussiez appelés au sacrifice. Dormez tranquilles sous ce beau ciel qui a vu vos souffrances et votre mort héroïque. Dormez et soyez certains que votre souvenir sera vénéré par ceux qui, plus heureux que vous, ont le bonheur de vivre dans nos pays libres et indépendants.

Après ce discours en langue française, M. de Chlapowski prononça, en langue polonaise, une belle allocution, qui remua ses compatriotes d'une intense émotion.

M^e Palewski, avocat à la Cour d'appel de Paris, président de l'Union des Anciens Combattants Polonais en France, prit ensuite la parole.

DISCOURS DE M^e PALEWSKI

Président de l'Union des Anciens Combattants Polonais en France

Messieurs,

*Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leurs cercueils la foule vienne et prie;
Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau.....*

Hélas! c'est dans tous les villages de France qu'il a fallu dresser leur monument : il n'est pas un pouce carré de cette terre qui ne soit arrosé de leur sang; il n'est pas un feu, il n'est pas une chaumière où la guerre, proche ou lointaine, n'ait laissé des âmes affaiblies par l'angoisse et la tristesse ou brisées par le deuil.

Au sang des meilleurs fils de la France, les nôtres avec joie ont mêlé leur sang.

Monseigneur, nous vous remercions du plus profond de notre cœur d'avoir bien voulu bénir cette croix et assister à cette cérémonie de pieux souvenir.

Messieurs les Représentants de la République Française, votre présence parmi nous est un symbole d'inaltérable amitié, puisque nos deux patries, par des échanges incessants, mêlent leur force ou leur sang, leurs joies ou leurs douleurs.

Messieurs les Représentants des Anciens Combattants dans les Armées Alliées, armée de France, armée tchécoslovaque, armée romaine, merci pour votre geste d'affectueuse camaraderie. « Unis comme au front, unis dans la vie, unis dans l'espoir, unis dans le souvenir », telle est notre devise commune.

Et vous, Monsieur l'Ambassadeur de Pologne, vous, Messieurs les Représentants de l'Armée et des grandes Associations polonaises, vous êtes venus incliner votre front sur la tombe de nos héros et votre geste donne à leur sacrifice sa pleine valeur.

J'en appelle à vous, mes camarades tombés dans la bataille, j'en appelle à vous, survivants de la lutte, Polonais chassés de leur patrie aux temps des insurrections ou derniers venus sur le sol de France, quand vous avez

saisi dans vos mains l'arme sacrée de la défense, c'était à la fois pour que vive la France et pour que renaisse la Pologne. Au sens de la logique, à l'instinct de la mesure, au goût des perspectives et de l'harmonie acquis sur ce sol, le sang slave qui coulait en vos veines ajoutait je ne sais quelle chevaleresque et fougueuse énergie.

Si dans la tranchée ou au repos votre camarade français serrait entre ses doigts tremblants quelque lettre venue de son village, vous, mes amis, vous n'attendiez plus ces larmes d'une mère ou d'une fiancée, mais dans votre regard mélancolique passait le souvenir des paysages de terre polonaise : la plaine et les eaux, les forêts enchantées, les pistes et les traîneaux, les feux de la Saint Jean et les couronnes de myrthe que les filles du village laissent filer le long de la rivière.

Ah ! mes camarades disparus, morts d'Arras, de Champagne ou de Lorraine, la grandeur de votre sacrifice, ce n'est pas seulement le don absolu de soi-même, le courage devant la mitraille ennemie ; c'est avant tout l'instinct mystérieux qui a dicté votre choix, qui a mis entre vos mains un drapeau de France pour qu'un jour puissent claquer au vent les couleurs de la Pologne.

Voilà, Messieurs, la marque évidente d'une communion entre l'âme de deux peuples.

La terre de France est légère à leurs corps. La Pologne lui a confié les restes mortels de ses fils pour que leur geste atteste notre commune affection.

Que cette croix, élevée par les derniers Combattants Polonais à leurs camarades tombés sur les champs de bataille de France, arrête le regard du passant sur la route.

« Ils sont morts, ô voyageur, portant en leurs âmes un double amour : ils ont donné leur vie pour la France et pour leur patrie lointaine. Garde pieusement le souvenir de leur sacrifice ! »

A ce discours émouvant, M^e Palewski ajouta quelques mots en langue polonaise, qui touchèrent les cœurs polonais.

Les Tchécoslovaques, dont un certain nombre ont pris part, dans les rangs de la Légion étrangère et non loin de la compagnie polonaise, aux combats héroïques de l'Artois, avaient tenu à s'associer à cette cérémonie commémorative : en leur nom, et au nom de M. le ministre de Tchécoslovaquie à Paris, M. Ivan Kerno, conseiller de Légation fit la déclaration suivante :

DISCOURS DE M. IVAN KERNO,

Conseiller de la Légation de la République Tchécoslovaque en France

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est un grand honneur pour moi de pouvoir m'associer, au nom de la Légation de la République Tchécoslovaque en France et au nom de l'Association des Anciens Combattants Tchécoslovaques en France, à l'hommage solennel rendu aux soldats polonais tombés sur les champs de bataille de la France. Les hommes dont vous célébrez aujourd'hui la mémoire ont pleinement mérité que leur souvenir soit évoqué avec gratitude et avec reconnaissance, non seulement par les nations polonaise et française, mais aussi par la nation tchécoslovaque.

Car nous ne saurions jamais oublier que le berceau de notre liberté et de notre indépendance se trouve également ici sur le sol ravagé de la France. Certes les volontaires polonais qui sont accourus, dès 1914, si vaillamment et si spontanément, sous les drapeaux de la France, avaient en vue, en premier lieu, le sort de leur propre patrie. Mais ils avaient certainement conscience qu'ils menaient le combat pour la libération de toutes les nations opprimées, y compris la Tchécoslovaquie, nation sœur dont le sort se décidait en même temps que celui de la Pologne.

Vous me permettrez donc de m'incliner profondément devant ce monument et de vous assurer que nous tâcherons de ne pas oublier l'enseignement qu'il nous suggère.

Ensemble, légionnaires polonais et légionnaires tchécoslovaques ont versé leur sang et ce furent leurs sacrifices communs qui déterminèrent la liberté de nos deux patries. Les difficultés devant lesquelles nous nous trouvons en ce moment peuvent paraître minimes en comparaison des obstacles que ces braves eurent à surmonter. Elles restent cependant assez graves pour nous rappeler que seule notre union, seule notre collaboration intime et amicale peuvent nous garantir la paix, cette paix que nous aimons tous si passionnément et que nous avons si douloureusement acquise.

Je suis sûr que tous les bons patriotes tchécoslovaques s'uniront aujourd'hui dans une amitié loyale et sincère au cri de : Vive la Pologne !

Les Roumains, également, ont voulu se joindre à l'hommage solennel rendu à leurs camarades polonais, et ils avaient délégué un des leurs pour dire leur volonté de rester solidaires de leurs voisins et alliés, pour le maintien de la paix dans le respect des traités.

Au nom du comité des Volontaires polonais de 1914, le docteur Boleslas Motz prononça ensuite le discours suivant :

DISCOURS DE M. LE DOCTEUR BOLESLAS MOTZ

Messieurs,

C'est avec une sincère et profonde émotion que je prends la parole devant ce monument pour rendre hommage à la mémoire des volontaires polonais tombés sur le front français. C'est en effet à l'appel du Comité des Volontaires polonais dont j'ai eu l'honneur d'être membre fondateur, que la plupart des jeunes enthousiastes sont accourus pour s'engager sous le drapeau français. Cet appel lancé par nous le premier jour de la mobilisation n'était qu'un simple réflexe des sentiments profonds qui animaient tous les Polonais habitant ce pays qui considéraient et considèrent toujours la France comme leur seconde patrie.

Dès le lendemain de sa publication, le bureau d'enrôlement a été envahi par des jeunes gens, étudiants, artistes, ouvriers qui se sont précipités pour accomplir leur devoir envers la France attaquée et la Pologne dépeçée et opprimée. Ils ont senti instinctivement qu'il s'agissait d'une lutte entre le droit et la justice d'une part, et l'hégémonie réactionnaire de l'autre et qu'en défendant la France champion du droit ils lutteraient en même temps pour l'indépendance de leur chère patrie. Il n'y avait donc rien d'étonnant que malgré la vie très dure des tranchées ils conservaient un excellent moral, non seulement au début de la guerre mais pendant toute sa durée. Nous n'avons jamais entendu de plaintes, de paroles de décou-

agement ou de regret de s'être enrôlés dans l'armée française ; après leur court congé ils repartaient au front sans peur et confiants. La meilleure expression de l'état d'esprit des Polonais combattant sur le front français se trouve dans une lettre du lieutenant Henri Gierszynski qui la veille d'une attaque où il a été tué, écrivait à ses parents : « si je tombe c'est pour la Pologne et pour la France, la perte de ma vie ne sera donc pas inutile. » La conduite de nos volontaires était irréprochable et leur bravoure a été appréciée à juste titre par leurs chefs.

Après des luttes en Flandres, en Champagne et en Argonne, ils ont pris part à l'attaque du 9 mai 1915 au nord d'Arras. Voici comment a été décrit à cette époque dans un journal ce glorieux fait de nos jeunes héros :

« Le commandant de la brigade, l'héroïque colonel Pain, connaît la valeur de la compagnie polonaise. Il n'hésita pas à la choisir pour conduire l'attaque. L'ordre fut accueilli avec joie. Les clairons sonnèrent. La compagnie polonaise bondit comme un seul homme, gagna trois lignes de tranchées ennemies, et se cramponna à la quatrième.

« Le colonel Pain fut tué parmi ces braves ; le commandant Noiret, le « Père » des Polonais, tomba au champ d'honneur dans les bras de ses enfants ; le capitaine Osmond, grièvement blessé, n'a pas été retrouvé depuis ; les lieutenants, les sous-lieutenants, les sergents, ont presque tous disparu. La compagnie polonaise fut presque anéantie. Peu sortirent indemnes. L'élan irrésistible de cette poignée d'hommes leur valut un émouvant hommage de leur seconde patrie. Au lendemain de la bataille, le général commandant le corps fit sortir des rangs les débris de la compagnie polonaise, les harangua, la gorge serrée et fit défiler toutes ses troupes devant eux. Le ministre de la Guerre et le Sénat saluèrent aussi ces braves. Les volontaires polonais se sont couverts de gloire. »

Et puis nous avons vu pendant trois années de lutte incessante fondre peu à peu ce premier échelon de volontaires polonais, dont il ne resta malheureusement que très peu qui incorporés en juin 1917 dans l'armée autonome polonaise eurent le bonheur de voir la réalisation de leurs rêves : la France victorieuse et la Pologne ressuscitée.

Leur sacrifice a été utile encore à un autre point de vue : c'est lui qui a posé en réalité la première pierre de l'alliance de nos deux pays qui ne demandent qu'à conserver dans la paix ce qui leur appartient.

En tombant sur ce champ de bataille à côté de leurs camarades belges, français, tchèques et roumains, ces quelques milliers de volontaires polonais nous ont laissé un testament, une indication claire et nette de notre politique à venir qui vaudra beaucoup plus que tous les pactes garantis par des promesses et des signatures plus ou moins sincères. Cette fraternité d'armes sur le champ de bataille et de mort indique d'une façon indiscutable, qu'il existe une nécessité géographique d'une entente franche et cordiale entre ces cinq peuples, qui grâce à leurs cent dix millions d'habitants peuvent constituer une force suffisante pour contrecarrer les projets belliqueux de leurs voisins et pour servir de base à une paix durable.

En commémorant le souvenir des volontaires polonais et en nous inclinant respectueusement devant tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour défendre la France attaquée et affranchir les peuples opprimés, qu'il nous soit permis d'exprimer le vœu ardent de voir arriver le plus tôt possible le jour où un pareil carnage sera considéré par l'humanité comme un vulgaire crime qui doit être étouffé à son origine et châtié par une intervention immédiate et solidaire des peuples pacifiques.

Le président de l'Association des Anciens Combattants de Neuville-Saint-Vaast vint également dire l'hommage de ses camarades aux volontaires polonais et à la fidèle Pologne, amie et alliée de la France.

Le docteur Hufnagel, secrétaire général du comité médical franco-polonais, qui fit partie de la phalange héroïque de 1915, dit avec émotion les paroles suivantes :

DISCOURS DE M. LE DOCTEUR HUFNAGEL

Messieurs,

La Targette, les Ouvrages blancs !

Nul autre coin de l'immense front de bataille ne pouvait mieux convenir pour commémorer la mort des volontaires polonais tombés au champ d'honneur dans la grande guerre.

Mêlés à leurs frères d'armes français, les volontaires polonais pendant toute la guerre ont combattu dans les divers endroits du front. Mais c'est ici que, phalange compacte de héros, ils sont venus affronter la mort dans l'attaque déclenchée, le 9 mai 1915, par le 33^e corps d'Armée sous le commandement du général Pétain. Ils sont venus de Champagne, où, jeunes soldats, ils se sont aguerris pendant de longs mois de la vie des tranchées et où ils ont gagné la sympathie et l'admiration de leurs camarades et de leurs chefs. Le capitaine Osmont, belle figure d'officier en qui s'incarnaient toutes les vertus de la race, la bonté, l'intelligence, le courage et qui est tombé lui aussi le 9 mai, aimait et estimait ses soldats polonais et les entourait de la plus grande sollicitude. Ils méritaient ces sentiments ces vaillants qui, dans la vie dure des tranchées gardaient toujours intact l'idéal pour lequel ils sont venus combattre.

C'est ici dans ce pays d'Artois qu'ils devaient montrer qu'ils étaient prêts à sacrifier leur vie pour cet idéal. Pas loin d'ici, dans le petit village d'Acq, le 8 mai, la veille de l'attaque, le général Blondelat passait en revue la compagnie des volontaires polonais, dans ce même village le lendemain de l'attaque il passait encore en revue, grave et dans un silence impressionnant, les glorieux, mais combien peu nombreux survivants.

Dans l'âpre lutte d'intérêts qui suit la grande guerre, plus grands et plus beaux apparaissent les principes pour lesquels ils ont combattu.

Cultivons le souvenir de l'éternelle reconnaissance qu'ils ont méritée, ces hommes qui sont tombés pour la libération du sol français, pour la résurrection de leur patrie.

Pour l'avenir, qu'ils servent de sévère avertissement. Car toujours se lèveront des légions de héros pour défendre le droit imprescriptible des peuples, le travail pacifique dans la liberté et dans l'indépendance.

Après quelques paroles vibrantes du professeur Guernonprez, président de l'Association des Amitiés franco-polonaises de Lille, qui fit acclamer la Pologne par l'assistance, M. Peytral, préfet du Pas-de-Calais, apporta le salut du gouvernement français aux volontaires polonais, morts pour la commune défense de la France et de la Pologne.

Après la cérémonie, les sociétés polonaises présentes défilèrent, musiques et drapeaux en tête; puis, le cortège officiel se rendit à Neuville-Saint-Vaast, devant le monument élevé à la mémoire des enfants de cette commune, morts pour la patrie; une couronne fut

déposé par M^e Palewski, qui dit, en quelques mots émus, les sentiments fraternels des anciens combattants polonais pour leurs camarades français.

Un déjeuner intime réunit, à Arras, les autorités françaises et polonaises, ainsi que les représentants des associations, sous la présidence de S. Exc. M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne en France.

LE

PÈLERINAGE ANNUEL DE MONTMORENCY

De nombreux Français et Polonais avaient répondu, le 24 mai 1925, à l'appel de l'Association France-Pologne et des associations polonaises ou franco-polonaises, qui perpétuent la pieuse tradition du pèlerinage annuel de Montmorency.

S. Exc. M. l'Ambassadeur de Pologne en France était représenté par le comte Alexandre Szembek, conseiller d'ambassade, accompagné de MM. François Dolezal, conseiller commercial; Georges Lasocki, consul général; et le comte Poninski, premier secrétaire d'Ambassade.

La délégation du Conseil d'administration de l'Association France-Pologne était composée de MM. Georges Blondel, André Ménabréa et Alexandre Merlot.

Après la messe de deuil, célébrée à la mémoire des Polonais morts en émigration, M. l'abbé Beaussart, premier aumônier du collège Stanislas de Paris, prononça une émouvante oraison funèbre; il rappela qu'il y a deux ans, en la même circonstance, il prenait la parole, le cœur gonflé d'enthousiasme; aujourd'hui des inquiétudes obscurcissent l'horizon; le traité de paix, qui ne répondait déjà pas aux grands espoirs des patriotes français et polonais, mais qui était tout de même accepté comme un minimum irréductible, semble être menacé d'amputations longuement préméditées et méthodiquement préparées.

Dans cette nouvelle épreuve, il faut que les Polonais prennent conseil de leurs morts et suivent leurs enseignements sacrés; mais il ne suffit pas qu'ils soient les servants du culte des défunts; il est encore nécessaire qu'ils deviennent les agents d'une cause vivante; il ne faut pas seulement prier, il faut également agir : et, dans cette action, assurée de l'aide et de la protection de Dieu, la Pologne peut compter sur ses fils, qui ont reçu de leurs ancêtres un admirable patrimoine de foi et de vaillance; elle peut en outre compter sur la France, avec qui elle est liée par tant de souvenirs communs et par une étroite solidarité d'intérêts.

Que Polonais et Français ne s'abandonnent pas à une douce non-

chalance; que chacun d'eux, dans son milieu, répande la vérité, redresse les erreurs, devienne le propagandiste infatigable d'une cause juste et bonne; à l'assaut de toutes les forces mauvaises, qui méritent de submerger la civilisation chrétienne, nous devons opposer notre vigilance : c'est ainsi que nous honorerons dignement la grande mémoire de nos morts.

Après la cérémonie religieuse, un cortège s'est formé, avec, en tête, les drapeaux des Sokols et de diverses organisations polonaises; les assistants, et aux premiers rangs, les enfants de l'œuvre de Saint-Casimir, portaient des fleurs, destinées à orner les tombeaux polonais.

Au cimetière, M. Georges Blondel, professeur à l'École des Sciences Politiques, prit la parole au nom de l'Association France-Pologne; dans une éloquente allocution, il rappela les longues années, pendant lesquelles les Polonais durent vivre dans l'exil ou sous la domination étrangère; avec quelques souvenirs personnels, qu'il a recueillis au cours de ses nombreux voyages en Europe Centrale, il trace un tableau émouvant des persécutions et de la haine qui traquaient la Pologne.

La délivrance vint avec la victoire des Alliés; la Pologne, qui a de fortes traditions de vaillance, a supporté et surmonté courageusement les obstacles qu'un traité de paix diffforme avait laissés accumulés sur sa route; et elle vient même, grâce à sa réforme financière, de rétablir une situation difficile.

Mais il ne faut pas s'endormir : la lutte est engagée, lutte sournoise, menée par des forces occultes, contre la civilisation occidentale, contre la civilisation chrétienne, dont la Pologne est démeurée, comme au moyen âge, l'un des avant-postes; et, dans un émouvant appel, M. Georges Blondel adjure les Polonais et leurs alliés d'observer une persévérante vigilance.

Dans un beau discours en langue polonaise, le comte Alexandre Szembek, conseiller de l'Ambassade de Pologne à Paris, exprima la gratitude de sa patrie pour ces compatriotes qui dorment de leur dernier sommeil dans le cimetière de Montmorency, et qui n'ont jamais désespéré des destinées de leur pays; puis, parlant en français, il dit avec force que leur mémoire nous enseigne une double leçon; nous devons tout d'abord faire en sorte que ne reviennent plus jamais ces longues années de tristesses et de deuils, pendant lesquelles la patrie polonaise était implacablement opprimée; il faut ensuite maintenir de plus en plus étroite l'alliance de la France et de la Pologne; c'est la seule garantie de notre mutuelle sécurité et aussi de l'ordre européen.

L'INAUGURATION DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE VARSOVIE

Nous avons rendu compte, dans le précédent fascicule (*la Pologne* du 15 mai 1925, pages 400 et suivantes), de l'inauguration de l'Institut français de Varsovie, qui a eu lieu dans cette ville le 27 avril 1925.

Au cours du banquet, qui a été offert par le président de la Société Scientifique et par le recteur de l'Université de Varsovie, sous la présidence de S. Exc. M. de Panafieu, ambassadeur de France, M. Emile Bourgeois, membre de l'Institut de France, professeur à la Sorbonne, a prononcé, au nom de l'Université de Paris, un fort beau discours, qui a ému profondément les personnalités présentes.

Nous sommes heureux de reproduire ici ce discours, qui a été improvisé, mais dont le texte a pu être reconstitué d'après des notes sténographiques.

DISCOURS DE M. EMILE BOURGEOIS,

Membre de l'Institut de France, Professeur à la Sorbonne.

Je n'essaierai pas, messieurs, après les discours que vous venez d'entendre, celui de M. le ministre des Affaires étrangères, d'une si belle et si haute inspiration dans la forme et dans les pensées, celui de M. l'Ambassadeur de France, de vous indiquer la portée et la nature des services que l'Institut inauguré aujourd'hui est appelé à rendre à nos deux nations.

Vous me laisserez simplement dire que j'éprouve de cette journée une très grande joie. Et je serais bien ingrat, si, me rappelant l'accueil que je recevais, il y a deux ans, de nos collègues de l'Université de Varsovie, ma première pensée n'était pas pour eux, de vive gratitude pour l'amitié qu'ils m'ont alors et depuis témoignée, pour l'œuvre qu'ils ont encouragée de leurs conseils, de leur autorité, avec le concours généreux de la Société des Sciences.

Messieurs les étudiants, vous venez à nous très nombreux. Quand j'ai quitté Paris, l'autre jour, vos camarades ont eu le geste affectueux qui m'a profondément touché, de se joindre à ma famille à la gare. Les directeurs, les professeurs de l'Institut français, M. Meillet et moi-même, nous venons aussi à vous.

Nous avons ensemble une grande tâche à remplir, nous devons prévenir le retour à un passé détesté, au lendemain de ce jour à jamais mémorable et peut-être unique dans l'histoire où nos deux patries ont été réintégrées par la juste victoire dans leur droit, où

l'Alsace-Lorraine est redevenue terre française, où toute la Pologne est désormais terre polonaise.

Après de ceux qui veillent à ce que l'intrigue et la force ne renouvellent point les crimes qui avaient mis l'Europe « en état de péché mortel », nous avons, professeurs et étudiants de France et de Pologne, à enseigner et à apprendre ensemble, associant nos pensées, nos méthodes, de façon à lier indissolublement notre avenir, à pouvoir opposer la communauté des cœurs et des esprits à cette communauté des convoitises qui scella le pacte criminel de 1772, et, cent ans plus tard, le morcellement de la France. Je lève mon verre, pour souhaiter prospérité et longue vie à l'Institut français de Varsovie, témoin et garantie d'une histoire nouvelle, fondée sur l'amitié et le droit des nations.

*
**

Nous avons sous les yeux la première affiche, d'aspect fort élégant et d'une composition typographique impeccable, qui donne le programme des cours de l'Institut français de Varsovie.

Nous croyons intéressant de reproduire ci-après les renseignements qui y sont contenus :

CONFÉRENCE D'OUVERTURE.

M. Antoine Meillet, de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur au Collège de France : « Le Français et l'humanisme ». Lundi 27 avril 1925 à 5 heures.

COURS PUBLIC.

M. Emile Bourgeois, de l'Institut de France (Académie des Sciences Morales et Politiques), professeur à la Sorbonne : « La Société et l'Art en France aux XVII^e et XVIII^e siècles ». Les mercredis à 4 heures et samedis à 5 heures.

COURS RÉSERVÉS.

Littérature française.

M. Frédéric de La Boissière, agrégé de l'Université :

« Les origines du théâtre romantique, les théories dramatiques et les premiers drames de Victor Hugo. » Les mardis à 5 heures.

Explication et commentaire des *Caractères* de La Bruyère. Les mercredis à 5 heures.

Explication et commentaire des *Trophées* de José-Maria de Hérédia. Les vendredis à 5 heures.

Histoire.

M. Paul Feyel, agrégé de l'Université :

Histoire intérieure de la France depuis 1830. Les lundis à 5 heures.

Explication et commentaire : « De la Gaule à la France », de Camille Jullian. Les jeudis à 5 heures.

Droit français.

M. Paul Lerebourg-Pigeonnière, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Rennes :

Le Droit civil français, comparé aux législations européennes. Les lundis, mercredis et vendredis à 6 heures.

Géographie et Législation coloniales.

M. Maurice Lecomte-Moncharville, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Strasbourg :

Les colonies françaises (étude physique, politique et économique). Méthodes coloniales de la France en matière d'administration, de justice et de mise en valeur. Les mardis, jeudis et samedis à 6 heures.

Pour être admis aux cours réservés et aux conférences d'application, les étudiants devront justifier de la possession du diplôme de fin d'études secondaires, ou produire un diplôme dont l'équivalence aura été prononcée par le Conseil de Direction et, en tous cas, avoir une connaissance suffisante de la langue française.

Ils doivent se faire inscrire au Secrétariat de l'Institut (Palais Staszié), à partir du 21 avril, de 10 heures à midi. Ils recevront du directeur une carte d'immatriculation. La présentation de cette carte pourra être réclamée à l'entrée de chaque cours ou conférence.

L'Institut français délivrera, après examen, aux étudiants régulièrement inscrits et ayant fait preuve d'assiduité, un diplôme ou des certificats établis au nom de l'Université de Paris et dans les formes prévues par le Conseil de cette Université.

LE BANQUET EN L'HONNEUR DE M. LADISLAS REYMONT

Le vendredi 15 mai 1925 a eu lieu, en l'honneur de M. Ladislas Reymont, le banquet organisé, avec le concours de l'Association France-Pologne, par MM. Georges Lecomte, de l'Académie française, président de la Société des Gens de Lettres, Rosny aîné, de l'Académie Goncourt, Bourdelle, Marius-Ary Leblond, directeurs de la « Vie ».

Près de deux cents personnes assistaient à cette manifestation, qu'avaient bien voulu honorer de leur présence M. Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction publique et S. Exc. M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne en France, accompagné de MM. le colonel Kleeberg, attaché militaire; Georges Lasocki, consul général; Arciszewski et le comte Poninski, premiers secrétaires; Casimir de Woznicki, secrétaire de l'ambassade de Pologne en France.

M. Charles Le Goffic, qui présidait, prononça le discours suivant, qui fut vivement applaudi :

DISCOURS DE M. CHARLES LE GOFFIC,

Ancien Président de la Société des Gens de Lettres.

Monsieur le Ministre,
Excellence,
Cher et illustre Maître,
Mesdames, Messieurs,

Je vous dois d'abord des explications, — et des excuses. C'est le président en exercice de la Société des Gens de Lettres, M. Georges Lecomte, de l'Académie Française, qui devait présider ce banquet. Empêché au dernier moment, il m'a prié de vous exprimer tous ses regrets et de le remplacer à cette table... Comme si, au pied levé, on remplaçait un Georges Lecomte, qui est l'éloquence faite homme, l'orateur-né, au point que, l'autre jour, le grand maître du barreau français, Henri-Robert, se félicitait publiquement que les Lettres l'eussent écarté du Palais où il eût pu devenir pour lui un rival si dangereux ! Mon seul espoir, mon unique recours est dans votre bonne grâce à tous, Mesdames et Messieurs, dans votre indulgence personnelle, Monsieur Ladislas Reymont : je tâcherai de me les concilier en étant aussi bref que possible.

Et d'ailleurs, Monsieur, qu'ajouterais-je aux éloges si mérités qui ont été faits de vous dans toute la presse française ? Dernier venu, parmi les admirateurs de votre beau génie et le moins compétent peut-être, je ne pourrais que les reprendre en les affaiblissant. Je n'ai pas lu toute votre œuvre, ni la *Comédienne*, qui est, je crois, votre *Roman comique*, le récit pittoresque de vos errances d'apprenti jeune premier à travers le vaste monde, ni la *Terre promise* qu'on dit si belle, si pathétique, et où vous avez

évoqué l'enfer industriel de Lodz, le « Manchester polonais » ; je ne connais de cette œuvre que ce qui en a été traduit chez nous, avec tant de distinction et d'émotion, par MM. Paul Cazin et André Jacquet, et, avec un sens si subtil de sa musicalité, une connaissance si exacte des ressources de la langue populaire et un si remarquable talent de transposition, par M. Franck L. Schœll, agrégé de l'Université, dont je ne regrette que l'insurmontable, l'invétérée aversion pour la règle de l'accord des temps. Mais c'est le passé qui proteste ici en ma personne et, vous qui êtes si au courant des moindres mouvements de la langue française, vous n'ignorez pas qu'au début du présent siècle, Georges Leygues étant ministre de l'Instruction publique et Ferdinand Brunot, futur doyen de la Sorbonne, son grand exécuteur des hautes œuvres, la mort du subjonctif fut officiellement décrétée. M. Schœll pourrait donc me répondre qu'il est tout au moins, lui, sinon sa syntaxe, en accord avec son temps et que c'est moi qui ne le suis plus. Et enfin, Monsieur, c'est un fait que le langage populaire se moque des chinoiseries de la syntaxe savante : il ne subtilise pas, il ne raffine pas, il est à la fois direct et imagé, ce qui est presque anti-nomique, mais qui n'embarrasse aucunement l'âme des simples, hospitalière à toutes les contradictions.

Personne n'est entré plus profondément que vous dans l'intelligence de ce langage. Car il existe vraiment et non pas seulement en Pologne, mais partout, quoi qu'en ait dit Oscar Wilde, qui l'appelle un « jargon champêtre conventionnel » et qui prétend qu'il est « absolument inconnu dans les provinces ».

De mauvaises restitutions de ce langage ne doivent pas nous faire conclure à sa non-existence et, quand c'est un merveilleux écrivain comme vous qui le manie, ou comme un Thomas Hardy chez les Anglais, un Johan Bojer chez les Norvégiens, ou chez nous, pour les gens de la côte, un Pierre Loti et, pour les paysans, un Emile Pouvillon dont *les Antibes* sont si proches de vos Boryna et nous proposent comme eux un conflit passionnel entre frère et fils pour la conquête d'une beauté de village, il n'y a qu'à s'incliner devant le fait, si pénible soit-il pour notre amour-propre, et à reconnaître qu'avec ses raccourcis prodigieux, le jaillissement perpétuel de ses images, son lyrisme, son coloris, son pittoresque, ses trouvailles d'expression, cette langue populaire, si spontanée, se place le plus souvent fort au-dessus de nos parlars artificiels de mandarins. C'est une création continue, comme la vie. Encore nos écrivains rustiques à nous, même les plus libérés, les plus dégagés de la superstition de « l'écriture artiste », n'usaient-ils qu'avec une certaine discrétion de cette langue savoureuse et violente et la ramassaient-ils en quelques phrases de dialogue. Tandis que chez vous, Monsieur, elle ruisselle, elle coule à gros bouillons dans vos livres, elle les emplit tout. Et c'est que vous avez une conception très personnelle et très neuve du roman, qui vous situe à part dans la littérature contemporaine. Avant vous, sans doute, Zola s'était essayé dans l'évocation de la vie des foules, et il n'est pas contestable qu'il y montra quelque maîtrise : ses larges fresques sociologiques, gâtées par le parti pris positiviste, sont cependant très différentes de vos peintures à la fois minutieuses et extraordinairement liées, coordonnées, fondues, de l'âme collective industrielle ou paysanne. Vous ne sacrifiez pas le personnage humain, ah ! Dieu non ! vous le faites aussi vivant, aussi concret qu'il peut l'être, dans tout l'appareil de sa condition et dans le vocabulaire propre de son état, mais vous l'établissez moins en lui-même qu'en fonction d'un milieu social dont il n'est qu'un des compartiments, d'un organisme dont il n'est qu'une des cellules. Vous faites ce miracle de l'en dégager sans l'en détacher. Tout

votre village de Lipce parle par les cinq cent bouches de ses habitants un langage qui trouve le moyen d'être à la fois le langage congruent à chacun et l'expression des sentiments obscurs de l'âme communautaire : c'est prodigieux de vie et, n'y eût-il eu que cela dans votre œuvre — et une probité de restitution, une impartialité qui ne s'était pas rencontrée à ce degré depuis Balzac, — on eût compris les jurés du prix Nobel et on eût applaudi à leur choix.

Mais il y a encore chez vous, à côté du peintre de la vie rustique, un paysagiste d'une espèce particulière, ou du moins d'une espèce assez rare, en raison de la haute conscience et du désintéressement qu'elle implique. Car ou le paysage est un hors-d'œuvre, brillant, mais stérile, comme chez la plupart des romantiques, même des naturalistes, et il est à écarter, ou ses actions et ses réactions sont sensibles sur les personnages, et sa description doit donc être, elle aussi, en unique fonction d'eux. Si l'on y réfléchit bien, l'étonnante puissance de suggestion des paysages de Loti vient de là : on ne pourrait y toucher, si légèrement que ce fût, sans ruiner toute l'économie de l'œuvre. C'est la loi qu'à votre tour et avec des moyens d'expression un peu différents, vous vous êtes imposée : les sobres et puissantes descriptions en forme de morceaux lyriques placées au début de chacun des chapitres ou, pour mieux dire, de chacun des chants de vos Géorgiques polonaises sont comme des préludes, des ouvertures symphoniques qui commandent, déterminent, bien avant l'entrée en scène des personnages, et le caractère de ces personnages et la marche de l'action. La nature, chez vous, c'est vraiment la vie universelle, c'est la communion parfaite des êtres et des choses, et vos livres, plus qu'aucun de ceux de vos devanciers, plus que *les Paysans* de Balzac, les bucoliques berrichonnes de George Sand, la *Terre de Zola*, montrent en quelle dépendances profonde ils sont les uns des autres et comme il est vain — et imprudent — de vouloir les isoler.

Plus que tout, Monsieur, ce qu'il faut louer chez vous, c'est votre large humanité, c'est cette charité pour vos semblables de toute condition et de tous pays, non exclusive de patriotisme certes, dont les chrétiens des premiers temps purent bien emprunter le nom à la langue de Cicéron et de Sénèque, mais qui ne devint une réalité qu'avec eux : *caritas generis humani*. Vous n'avez rien assurément d'un disciple de Jean-Jacques, rien d'un tolstoïsent ou d'un apôtre des temps nouveaux, et vous ne nourrissez aucune illusion sur les hommes, qui resteront toujours les hommes. Dans votre pitié pour eux, même pour les plus coupables, les moins sympathiques, il y a cependant un principe actif, une croyance, une foi, une mystique, comme on aime à dire aujourd'hui — et l'on sent planer sur toute votre œuvre je ne sais quoi de consolant comme un espoir. Les morts mêmes chez vous, un Jean Winkorek, un N° 437, ne meurent qu'en apparence, puisque l'idée qu'ils servaient leur survit, plus riche, plus forte et comme nourrie du sang qu'ils ont donné pour elle : conception héroïque et bien dans la tradition de votre admirable patrie, cette morte récalcitrante qui a fini par vaincre la mort. Aux pires moments vous n'avez pas désespéré, vous avez cru. Un jour que Bismarck le raillait de sa foi impertinente dans la résurrection de la Pologne, un de vos prélats les plus éminents, Mgr Stablewski, évêque de Poznan, lui répondait par ce mot illuminateur et qui contient tout le secret de vos prodigieux redressements :

Deus mirabilis : fortuna variabilis.

C'est ce mot, Monsieur, qui, sans que vous l'ayez prononcé, ou, si vous préférez, c'est sa substance profonde qui circule le long de votre œuvre

et qui lui donne son triple sens tout à la fois polonais, catholique et humain.

Au nom de la Société des Gens de Lettres de France, je bois à la Pologne immortelle et au plus illustre de ses romanciers, Ladislas St. Reymont.

M. René Doumic salua ensuite, éloquemment, M. Stanislas Reymont, dont il célébra l'œuvre; il déclara que toutes les lettres françaises étaient heureuses de s'associer à l'hommage solennel rendu à l'un des plus éminents représentants des lettres polonaises.

Puis, M. Marius Leblond, directeur de la « Vie », prit la parole dans les termes suivants, qui furent fort goûtés de l'assistance :

DISCOURS DE M. MARIUS LEBLOND,

Directeur de la « Vie ».

Mesdames, Messieurs,

Mon cher Reymont, C'est au nom de vos vieux amis français que je suis chargé de prendre ce soir la parole pour vous exprimer bien mieux qu'une joie personnelle :

Il y aura bientôt près de vingt ans qu'un premier banquet vous fut offert à Paris par les écrivains aujourd'hui groupés à *La Vie* (pour travailler à l'indépendance de la Pologne et de la Bohême), sous la présidence du grand écrivain qui dès longtemps avant la guerre présidait notre modeste, mais fervent et actif Comité Franco-Polonais, J.-H. Rosny aîné avec le concours de vos autres vieux amis français Bourdelle, Maurice Muret, André Lichtenberger que depuis vous avez retrouvés sur les routes qui rayonnent de Varsovie. A l'inspiration — toujours présente, toujours heureuse — de Casimir de Woznicki, ce banquet fut même une de nos premières manifestations. Vous n'aviez pas encore publié *L'Apostolat du Knout* où, avec votre force cinglante de vision, vous avez fait le tableau des persécutions religieuses par lesquelles les Russes voulaient convertir les Polonais de Chelm à l'orthodoxie, les traquant à travers bois, martyrisant femmes enceintes et enfants; mais déjà votre œuvre, votre nom, étaient éminemment représentatifs de la puissance de revendication et de justice qui émane de tout ce qui est conscience polonaise, poésie polonaise, ces deux mots dont notre littérature fait des synonymes.

Et votre personne elle-même, par quoi nous plaisait-elle tant? D'abord, évidemment, par cette qualité aussi polonaise que française qu'on appelle depuis notre moyen âge la gentillesse, la bonne grâce, cette grâce de bonne humeur qui met douceur du cœur et sourire d'esprit jusque dans la verve âpre de la critique, qui est le baume dont s'attendent les blessures de la vie. Nous sentions que vous aviez traversé de dures épreuves et que vous n'en étiez sorti que meilleur. La gaieté et l'esprit de Mme Reymont ajoutaient leur éclat à celui de votre expérience. Cependant on vous sentait, sous votre air distrait ou humoriste, constamment attaché aux grands sujets de préoccupation nationale; et la virilité de votre conversation comme de vos livres signifiait sans cesse la vertu foncièrement polonaise de votre œuvre. Sa resplendissante sérénité est faite de la dignité de votre sensibilité. Beaucoup plus que vous ne l'avez laissé voir, vous avez eu à souffrir des usiniers allemands, de l'administration et de la police russes,

avant de connaître l'internement autrichien qui vous fut imposé pendant la guerre pour vos sentiments francophiles.

Faut-il dire, est-il possible de marquer depuis combien de temps vous aimez la France?... La merveille est que, né dans un village parmi les paysans, vous avez rêvé d'elle dès l'enfance, peut-être dès cette 9^e année où, précoce artiste, avec le premier amour vous vinrent les premiers vers. C'est en terre de France que vous avez conçu la vaste épopée rustique où vous magnifiez la terre polonaise. Vous habitiez chez ce cher docteur Gierszynski où nous-mêmes avons appris à aimer si intimement la Pologne; à chaque repas les conversations vibraient de ces souvenirs, de ces visions palpitantes propres à faire comprendre que pour de jeunes écrivains français du xx^e siècle il y avait autre chose à faire que de recommencer le voyage de jouissances individualistes en Italie des jeunes romantiques du xix^e siècle : qu'il y avait à tenter le voyage d'études vivifiantes au milieu des souffrances et des splendeurs morales de la Pologne encore martyre et cependant déjà triomphante. N'est-ce pas? On ne peut pas, ce soir, ne pas saluer cette noble figure du Dr Gierszynski qui a tant fait pour la Pologne et pour la France, qui lui a donné ses fils si beaux et si intelligents dont l'un dès le premier mois de la guerre est mort lieutenant à notre frontière de Lorraine.

Vous avez dit vous-même, mon cher Reymont, que dès l'apparition des *Paysans* vous fûtes classé par la police russe comme nationaliste militant, même avant d'avoir écrit votre 1794 où vous avez gravé, avec les affres de la Pologne démembrée, la vigueur de son patriotisme, — votre 1794, un des romans que nous désirons le plus, mon cher Toutain, voir traduit en français. Vous avez ajouté : « Tous les auteurs polonais de la grande époque ont été aussi des militants. » De là le nerf et le muscle, le cœur et l'élan, la magnificence, l'empire de cette littérature polonaise que vous m'en voudriez de ne pas associer tout entière à votre triomphe. La plus belle couronne que puisse recevoir un grand écrivain, c'est celle que lui tresse l'histoire de la littérature de son pays en enlaçant à sa gloire celle de ses pairs et compagnons de lutte, d'art, d'idéal : Dans notre auguste xvii^e siècle l'œuvre d'un Corneille nous apparaît encore plus rayonnante par les reflets de celle des Molière, des Racine, des Labruyère, des Bossuet; votre œuvre a mérité devant le jury du prix Nobel, votre œuvre mérite devant l'avenir de représenter toute cette littérature polonaise incomparablement riche et généreuse de votre époque; la puissance épique et la sensualité caressante de vos *Paysans*, la satire sociale de votre *Terre Promise*, le réalisme géorgique de vos nouvelles, l'idyllisme géographique de votre *Pèlerinage à Jasna Gora*, le lyrisme et la pénétrante analyse de votre *Comédienne* et de vos *Ferments*, le messianisme moral qu'annonce le sujet de votre *Prêtre Jean*, synthétisent si heureusement les robustes et sensitifs talents non seulement des romanciers comme Prus, Sienkiewicz, Zeromski, Orzeszkowa, Sieroszewski, mais de poètes comme Wyspianski, Konopnicka et Kasprowicz. En les synthétisant elles s'en renforcent pour la postérité. Vous portez aujourd'hui la gloire de cette admirable époque de littérature polonaise auprès de laquelle la littérature allemande contemporaine et bien d'autres paraissent singulièrement pâles.

Qu'un jury international et volontiers internationaliste ait donné la consécration mondiale à votre œuvre si foncièrement nationale, c'est une véritable victoire non seulement pour la littérature polonaise mais pour la Pologne. Les succès de la littérature polonaise sont très importants pour la liberté et la paix de l'Europe, car c'est une très efficace façon de lutter contre les militarismes agressifs que de donner toute sa force à la litté-ri-

ture, à la littérature la plus lucide et la plus généreuse. Tous, Polonais et Français nous devons, avec une conscience bien nette et active de nos buts de paix noble et de liberté digne, collaborer à faire de Varsovie la plus grande place-forte de l'intelligence au cœur de l'Europe. De tous leurs dons, des plus naïfs et gracieux comme des plus énergiques et épiques, les écrivains polonais y travaillent. Il faut les traduire, les répandre, les célébrer. Nous nous réjouissons, mon cher Reymont, de voir les traductions de vos livres se succéder; chacun de nous dans sa sphère sera heureux d'aider à votre gloire qui aide si puissamment à la gloire, à la majesté de la Pologne.

Parlant au nom du gouvernement français, M. Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction publique, prononça une charmante allocution, à laquelle on fit grand succès.

Enfin, M. Schoell lut le discours suivant de M. Ladislas Reymont :

DISCOURS DE M. LADISLAS REYMONT

Monsieur le Ministre,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames, Messieurs.

Ai-je besoin de vous dire combien je suis touché de cette manifestation d'amitié et de sympathie dont vous voulez bien m'entourer aujourd'hui. Je suis sincèrement ému de la présence de M. le Ministre de Monzie et de M. l'Ambassadeur Chlapowski qui, malgré leurs graves et nombreuses occupations, sont venus ici avec tant de bonne grâce et de bonne volonté.

Je tiens à remercier tout particulièrement M. Le Goffic, ancien Président de cette *Société des Gens de Lettres*, qui est l'expression vivante de l'effort magnifique de l'intellectualité française.

Je remercie également M. Rosny aîné et M. Leblond mes éminents confrères français, chevaliers ardents de l'amitié franco-polonaise aux heures difficiles d'un passé douloureux.

J'exprime la même reconnaissance et mon hommage ému à l'artiste incomparable Emile Bourdelle, dont l'âme généreuse a su comprendre le rythme intérieur et la destinée même de ma patrie.

Que tous ceux, enfin, qui honorent de leur présence cette touchante fête franco-polonaise trouvent ici le témoignage de ma plus sincère gratitude.

Vous devez bien penser, Mesdames et Messieurs, que je n'ai pas l'intention de vous infliger un long discours. Je me bornerai tout simplement à vous dire ma profonde joie de voir paraître « Les Paysans » en cette langue française dont l'universalité n'est qu'un reflet naturel de sa souplesse intellectuelle et de sa divine clarté.

Les lettres polonaises — malgré quelques succès éclatants à l'Etranger — demeurèrent, pendant les siècles précédents, fidèles surtout à leur grand devoir patriotique et national. Au moment, où la Pologne cessait d'exister comme État indépendant, la Littérature, selon le mot célèbre de Mickiewicz, tendait à assurer « le gouvernement des âmes ». Absorbée par cette tâche altière et difficile, elle semblait se confiner volontairement dans un isolement européen, isolement qui n'était certes pas — sans splendeur....

Aujourd'hui, relevée de cette fonction redoutable, la Littérature en

Pologne veut rentrer dans le rang. Elle veut devenir plus libre, plus inconstante, et ne subir qu'une discipline naturelle de vie au contour éternellement multiple et mouvant. Elle désire d'ailleurs garder intact le souvenir de ces enivrements hautains, qui l'ont accompagnée depuis le romantisme des Mickiewicz et des Slowacki jusqu'aux âpres cris de révolte et d'angoisse d'un Wyspianski ou d'un Kasprowicz. Et moi-même, en suivant le flux de l'existence laborieuse du paysan polonais — qui d'ailleurs est si pareille à celle du paysan français — je m'émerveillai surtout de cette grande force de conservation et d'énergie, base de notre pérennité nationale.

C'est pourquoi, fidèles à notre tradition et conscients de notre nouvelle destinée enfin retrouvée, nous sentons tous la nécessité de développer et d'élargir la collaboration intellectuelle de nos deux pays, unis déjà dans un commun devoir européen, ce devoir, dont l'accomplissement exige autant de constante énergie que de haute sagesse...

Je lève mon verre en l'honneur de cette collaboration féconde de nos deux élites pour la splendeur de la civilisation et pour le raffermissement de la paix !

LA VIE POLITIQUE

LA VIE POLITIQUE EN POLOGNE.

La discussion du budget, qui s'est ouverte à la Diète dès la rentrée du Parlement polonais, a donné lieu à une longue discussion sur la politique économique du gouvernement.

M. Michalski, député (parti chrétien-national), rapporteur général, a présenté la situation sous un jour pessimiste.

Il a déclaré que l'exercice écoulé a établi une unité monétaire nouvelle pour assainir la vie économique du pays. Il en est résulté, dit-il, une augmentation considérable du coût de la vie, qui se reflète notamment dans la situation de la Banque Nationale. Il n'y a pas d'harmonie entre la vie économique et la vie financière du pays. M. Michalski a critiqué également le système des impôts et l'administration; deux millions de personnes vivent aux frais de l'Etat. Les meilleurs fonctionnaires quittent le service public, en raison des traitements trop bas. La Pologne sert des pensions à 363.000 retraités.

Il est indéniable que cette attaque, dirigée principalement contre M. Grabski, n'a trouvé qu'un très faible écho à la Diète ; bien au contraire, M. Zdziechowski, président de la Commission du budget, désavoua son collègue et déclara, au nom de la commission, que

celle-ci ne partage pas du tout les vues pessimistes de M. Michalski : il a affirmé qu'il fallait considérer la réforme monétaire comme un progrès très important, dont on doit, en toute justice, féliciter hautement, sans arrière-pensée et sans réticence, le gouvernement.

A cette énergique réplique de M. Zdziechowski, qui appartient au parti national-démocrate, s'associèrent les représentants de la gauche et du centre.

Enfin, M. Klarner, vice-ministre du Trésor, prit la parole au nom du gouvernement : il exposa que la Pologne, au moment de l'avènement du ministère Grabski, avait deux tâches à accomplir : elle devait assainir ses finances et assainir sa production. D'après l'avis des autorités les plus compétentes, il était absolument impossible d'affronter ces deux tâches simultanément. Il fallait procéder par étapes. On a terminé la première tâche : les finances sont redressées; on aborde les problèmes économiques. Là, on s'est heurté à un obstacle imprévu : la mauvaise moisson de 1924. C'est un cas de force majeure. Les exportations polonaises ont diminué, parce que l'exportation du blé et du bétail, qui en sont un des principaux éléments, ne peut pas s'effectuer dans la mesure normale. Pour le même motif, il s'est produit une diminution de la capacité d'achat de la campagne, où habitent 75 pour cent de la population du pays. Néanmoins, les impôts sont rentrés d'une façon satisfaisante, le monopole du tabac produit de grandes recettes, le monopole de l'alcool, après avoir surmonté les premiers obstacles, est en train de se développer, la moisson de cette année s'annonce excellente. Quant à l'industrie et aux méthodes de travail en général, elles laissent à désirer, mais ces défauts sont connus. Le gouvernement, désireux de profiter de toutes les compétences, crée un *Conseil Economique (Rada Gospodarcza)*, prévu par la constitution et jusqu'ici non encore institué. Le Conseil Economique, composé de cent membres, avec une représentation purement professionnelle et possédant voix consultative, sera pour le gouvernement, ainsi que pour les Chambres, un instrument précieux d'information dans les questions économiques.

On peut dire que la situation du gouvernement de M. Grabski est sortie consolidée de ce large débat.

Signalons également qu'au cours de la discussion du budget du Ministère du Travail, M. Sokal a résumé, en un important discours, l'œuvre sociale de la Pologne, qui peut être comparée avec celle des Etats les plus favorisés à cet égard.

Dans son exposé, il a déclaré qu'à son avis, les moyens de production du territoire polonais ne donnent pas un rendement suffisant; de plus, la consommation, d'une manière générale, et plus particulièrement celle des produits du pays, est loin d'être suffisante. Comme exemple, il cite le sucre, dont la consommation par tête, est, en Pologne de 6 kg, en Tchécoslovaquie de 24 kg, en France de 23 kg, en Angleterre de 38,5 kg. La consommation du blé est en Pologne de 162 kg par tête, au Danemark de 287 kg, en Belgique de 340 kg. De cette sous-consommation, il résulte un

rétrécissement du marché intérieur et une diminution de la production. La sous-consommation elle-même provient des salaires des ouvriers et des fonctionnaires qui sont trop bas, plus bas qu'avant la guerre. Les salaires ouvriers varient de 4 à 6 zlotys par jour; il en existe même qui ne dépassent pas 2 à 3 zlotys par jour. Or, le rendement du travail égale celui d'avant guerre.

Le ministre voit la première cause de la cherté en Pologne dans le nombre très grand, beaucoup plus grand qu'à l'étranger, des intermédiaires. Le produit, pour passer du producteur au consommateur, a trop de rémunérations à acquitter : c'était d'ailleurs la conclusion à laquelle avait abouti, récemment, dans la présente revue, le rédacteur de la chronique économique, dans une étude sur les prix de gros (voir *la Pologne* du 15 décembre 1924, page 609).

Dans la suite de son discours, le ministre du travail affirme que pour sortir du cercle vicieux de la sous-production et de la sous-consommation, il faut absolument que les prix baissent; c'est alors que les produits trouveront des acheteurs.

Pour la baisse des prix, non seulement une simplification du commerce, mais aussi une réforme de l'industrie s'impose : outillage parfait, méthodes modernes de travail, sans parler du crédit qui est aussi une des causes principales de la cherté. Le ministre étudie toutes ces questions et conclut qu'une prolongation de la semaine ouvrière de travail de 46 heures, durée actuelle, à 48 heures, est sans importance en comparaison des autres facteurs de la cherté.

La Diète a voté, le 15 mai 1925, l'ensemble du budget polonais pour l'année 1925.

*
**

M. Kiedron, ministre de l'Industrie et du Commerce, a donné sa démission, le 16 mai 1925; il avait d'ailleurs manifesté, depuis longtemps l'intention de se retirer; il est remplacé par M. Czeslaw Klarner, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, auquel succède M. Joseph Karsnicki, président de l'Office Central de Liquidation.

POLOGNE ET ALLEMAGNE.

Nous avons indiqué, dans la précédente chronique politique (*la Pologne* du 15 mai 1925, page 386), que le tribunal mixte d'arbitrage polono-allemand de Gdansk a rendu, le 13 mai 1925, à l'occasion de la catastrophe de chemin de fer de Starogard, une sentence favorable à la Pologne : il a constaté que la ligne de chemin de fer polonaise ne présente aucun danger pour le trafic; la délégation allemande a d'ailleurs convenu que les traverses sont en bon état. Le Tribunal a rejeté, par conséquent, la demande allemande, tendant à établir la responsabilité de la Pologne, par suite du mau-

vais entretien des lignes affectées au transit dans le « couloir polonais ».

Cette décision est sans appel, les Parties ayant consenti par avance à la considérer comme telle.

On sait que le tribunal mixte d'arbitrage polono-allemand a été institué par la convention polono-allemande de transit, signée à Paris en 1921, pour statuer sur les litiges survenus entre les deux pays à l'occasion de son application : il est présidé par M. Koch, consul général du Danemark à Gdansk ; le membre polonais du tribunal est M. Moskwa, directeur au ministère des Chemins de fer polonais ; le membre allemand, M. Schmauch. Chaque Etat était représenté dans le présent conflit par un défenseur spécial : la Pologne, par M. Unruh, conseiller de la Prokuratorja Generalna ; l'Allemagne, par M. von Dirksen, ancien consul d'Allemagne à Gdansk. Plusieurs experts étaient également adjoints à chaque partie.

*
**

Les journaux polonais de toute opinion ne dissimulent pas les sentiments d'inquiétude qu'éveille l'élection du maréchal Hindenburg à la présidence du Reich.

Le *Kurjer Poranny* publie le texte d'un aide-mémoire du maréchal de Hindenburg adressé au chancelier de l'Empire, à la date du 3 juillet 1918 et consacré au problème de la sécurité de l'Allemagne sur ses frontières de l'Est. Dans cet aide-mémoire, Hindenburg réclamait, notamment, l'établissement entre l'Allemagne et le futur Etat polonais d'une zone militaire qui passerait de la Haute-Silésie par les villes de Kalisz et de Konin, jusqu'à la Prusse orientale et serait peuplée exclusivement par des Allemands. A cet effet, la population polonaise devait être expropriée sur un territoire de 8.000 kilomètres carrés environ.

« La Pologne restera notre ennemie — écrivait dans ce mémorandum le maréchal Hindenburg — tant que son rêve de grande puissance (der gross polnische Traum) ne sera pas réalisé. Voilà pourquoi l'établissement d'une barrière défensive par le décalage de la frontière est d'une nécessité évidente. Il suffira d'ailleurs pour cela que la propriété foncière polonaise, la grande aussi bien que la moyenne, passe aux mains allemandes. Ce n'est au fond qu'une question de volonté. Le plan que je présente étant réalisable au point de vue technique, il est de notre devoir de lui donner corps. »

En ce qui concerne l'aspect légal et juridique de ce projet comportant une atteinte au droit de la propriété, voici une réflexion caractéristique du président du Reich.

« Les conceptions juridiques — écrivait-il — relatives à la liberté personnelle et à la propriété individuelle ont changé de nos jours. Les interventions radicales de l'Etat dans la vie des particuliers et surtout dans le domaine de la propriété qui encore il y

a quelques ans auraient été considérées comme une énormité, passent aujourd'hui comme une des attributions du pouvoir de l'Etat. »

En commentant ce document reproduit en *fac-similé*, le *Kurjer Poranny* conclut : « C'est à la lumière de ce mémorandum que nous apparaît la physionomie politique et morale du nouveau président du Reich. Les discours prononcés par Hindenburg pendant la campagne électorale ne prouvent guère que cette physionomie ait changé. Rien d'étonnant que la Pologne suive avec angoisse les actes de celui que le peuple allemand a porté à la plus haute magistrature de son pays. »

Reproduisant cette opinion du *Kurjer Poranny*, le *Temps* du 18 mai 1925 formule une remarque judicieuse :

« Une autre conclusion devrait s'imposer au journal que nous venons de citer. Pourquoi n'appliquerait-on pas à l'Allemagne l'opération de décalage de la frontière que le maréchal Hindenburg trouvait si simple en juillet 1918, lorsqu'il s'agissait de population polonaise ? Si l'on expropriait les propriétaires allemands de Prusse orientale, on supprimerait du coup les pseudo-difficultés du fameux « corridor ». »

*
**

Les inquiétudes polonaises viennent d'être également exprimées, avec vigueur, dans une « lettre ouverte à l'opinion française », que publient « les Amis de la France à Lwow » et dont nous extrayons le passage suivant :

En faisant « rectifier » les frontières de la Haute-Silésie, fixées par un plébiscite organisé par la Société des Nations, l'Allemagne se prépare, de « signature volontaire » à une autre encore plus « volontaire », à la révision de tous les plébiscites, y compris « le plébiscite tacite » d'Alsace-Lorraine, de tous les traités, — à sonner le glas de la Société des Nations bafouée ainsi, — à faire prévaloir son nouveau cri de guerre : « nécessité ne connaît pas de lois », en vertu duquel elle convoitait naguère — et convoitera dès qu'elle se sentira assez forte, le bassin de Briey, Lille, Calais et la frontière de la Somme. — Si aujourd'hui l'essai de « rectification de frontière » lui réussit sur la Pologne, demain, quand l'Allemagne aura repris ses colonies, le Rhin, la Sarre, le Slesvig, annexé l'Autriche et pacifiquement inféodé la Tchécoslovaquie, la France sera-t-elle en bonne posture de garder ses positions ?

Toute politique de faiblesse sur la Vistule se paiera lourdement sur le Rhin !

Mais il y a autre chose aussi. C'est vouloir étouffer la Pologne que de lui prendre la métallurgie et la houille avec la Haute-Silésie, et de la couper de la mer par la perte de la Poméranie polonaise (peuplée de 760.000 Polonais et de 180.000 Allemands ! comme si l'intérêt de plus de 1 million d'Allemands de la Prusse Orientale, reliés d'ailleurs à la Germanie par mer et ayant toutes les libertés de communication par terre, pourrait contre-balancer la séparation complète de la mer de 28 millions de Polonais). Sous de fallacieux prétextes renaît aujourd'hui le plan grandiose de Guillaume II de 1915 : rendre à la Pologne une ombre d'indépendance tout en la contraignant à s'inféoder à l'Empire ! Si la France ne s'opposait pas aujourd'hui à ce plan comme elle l'avait déjoué

par le Traité de Versailles, bientôt un bloc de 200 millions, de l'Oural au Rhin, voudrait dicter ses volontés à la France et à l'Europe. Aujourd'hui sur la Vistule la Pologne crie : On ne passe pas ! — Mais chaque fois depuis 150 ans, que sur le corps de la Pologne, la Russie et l'Allemagne se sont donné la main, on voyait à brève échéance les armées allemandes se ruer sur Paris.

POLOGNE ET VILLE LIBRE DE GDANSK.

La Cour permanente de Justice Internationale a donné son avis consultatif sur les questions posées par le Conseil de la Société des Nations, au sujet du service postal polonais dans le port de Gdansk (voir l'historique et l'exposé de cette affaire dans *la Pologne* du 1^{er} mai 1925, pages 345 et 346).

Dans ce document, qui ne comprend pas moins de 41 pages, la Cour déclare qu'il n'existe aucune décision en vigueur du général Haking qui tranche les points en litige concernant ce service; que dans le port de Gdansk, le service postal polonais est fondé à installer des boîtes à lettres et à recevoir et à délivrer des envois postaux en dehors de ses locaux du Havelius Platz, et qu'il n'est pas limité aux opérations qui peuvent s'effectuer entièrement à l'intérieur desdits locaux; que ce service est accessible au public et que son utilisation n'est pas réservée aux autorités et fonctionnaires polonais.

Satisfaction pleine et entière est donc donnée à la thèse polonaise.

POLOGNE ET AUTRICHE.

En vertu de la loi du 15 janvier 1925 (*Dziennik Ustaw* du 10 février 1925, n° 15, pos. 96), le Président de la République de Pologne a ratifié, le 18 février 1925, la convention d'arbitrage avec la République d'Autriche, signée à Varsovie, le 13 novembre 1923 : les documents de ratification ont été échangés à Varsovie, le 26 février 1925.

Aux termes de cet acte, qui vient d'être publié, en langues polonaise et française, au *Dziennik Ustaw* du 11 mai 1925 (n° 47, pos. 330), les hautes parties contractantes s'engagent, dans le cas où des questions litigieuses surgiraient à l'avenir entre elles, à tâcher de se mettre d'accord par l'entente à l'amiable.

Si toutefois cette entente n'avait pu être réalisée, les hautes parties contractantes s'engagent à soumettre à l'arbitrage tous les différends relatifs aux questions suivantes :

1. Contestations concernant l'application ou l'interprétation de toute convention conclue ou à conclure entre elles;
2. Contestations concernant les réclamations pécuniaires présentées par l'une des hautes parties contractantes du chef de dommages, lorsque le principe de l'indemnité est reconnu par les parties.

Lorsqu'il y aura lieu à un arbitrage entre elles, les hautes parties contractantes s'engagent à arriver, dans un délai de trois mois au

plus tard, à un compromis spécial, concernant l'objet du litige ainsi que les modalités de la procédure.

A défaut de clauses compromissaires contraires, elles se conformeront, pour tout ce qui concerne la désignation des arbitres et la procédure arbitrale, aux dispositions établies par la Convention signée à La Haye, le 18 octobre 1907, pour le règlement pacifique des conflits internationaux.

POLOGNE ET GRÈCE.

Le 14 mai 1925, M. Nicolas Xydakis, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Grèce, a remis ses lettres de créance à M. Wojciechowski, président de la République de Pologne.

Dans le discours qu'il a prononcé au cours de l'audience, M. Nicolas Xydakis rappelle « la joie sincère avec laquelle la nation hellénique a salué l'heureux événement, qui a rendu la liberté et l'indépendance à la Pologne »; il fit également une allusion élogieuse à « l'œuvre considérable et difficile de sa reconstitution nationale à laquelle se sont voués avec un patriotisme d'une activité admirable tous les Polonais ».

Dans sa réponse, le Président de la République de Pologne, après avoir noté avec satisfaction les affinités historiques entre les deux pays, déclara que « l'amitié dont s'inspirent nos relations est basée sur des facteurs solides dérivant de la même compréhension des buts que poursuit toute politique éclairée : la stabilisation de la paix par la reconstitution économique et l'instauration du bien-être et de la prospérité générale ».

A. F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

I. — PRODUCTION

L'INDUSTRIE DU LIVRE EN POLOGNE.

D'après la statistique établie par la section de Presse du Ministère de l'Intérieur, il a été édité, en Pologne, au cours de l'année 1924, 5.138 livres, ayant atteint un tirage global de 17.254.796 exemplaires; dans le tableau suivant, nous indiquons la répartition de ces nombres par matière.

Désignation	Nombre de livres parus	Tirage global	% du nombre total de livres parus
Poésie, roman, théâtre.....	755	2.496.775	14,7
Théologie, œuvres religieuses .	491	1.539.960	9,6
Commerce, industrie	342	313.500	6,7
Manuels scolaires	334	2.690.700	6,5
Romans d'aventures, etc.	328	2.674.600	6,4
Divers	319	823.255	6,2
Livres pour la jeunesse	299	1.090.070	5,8
Droit et jurisprudence, sciences sociales	289	632.085	5,6
Pédagogie, enseignement, jeux et sports	245	467.330	4,8
Agriculture, silviculture, économie domestique	213	367.480	4,1
Publications populaires	193	808.350	3,8
Politique	179	428.600	3,5
Histoire et sciences accessoires .	151	523.995	2,9
Médecine, hygiène et art vétérinaire	143	384.645	2,8
Géographie, voyages et cartes .	126	335.930	2,5
Physique, chimie, mathématiques	124	238.155	2,4
Histoire littéraire	97	270.725	1,9
Sciences militaires	95	278.830	1,8
Philosophie et morale	87	221.900	1,7
Bibliographie, bibliologie, encyclopédies, œuvres collectives	84	191.815	1,6
Etudes sur le théâtre, la musique, le chant	71	170.150	1,4
Sciences techniques	70	154.300	1,4
Beaux-Arts	53	61.401	1,0
Anthropologie, ethnologie, « folklore »	26	29.025	0,5
Philologie, linguistique	24	61.220	0,4
Totaux	5.138	17.254.796	100

La plus grande partie des ouvrages parus ont été publiés en langue polonaise; puis viennent les langues yidisch et hébraïque; les autres langues sont distancées de loin.

Désignation	Nombre de livres parus	Tirage global	% du nombre total de livres parus
Langue polonaise	4.144	15.269.826	80,7
Langue yidisch	292	884.380	11,0
Hébreu	237		
Hébreu avec traduction en langue yidisch	36		
Langue ukrainienne	195	478.070	3,8
Langue allemande	77	229.350	1,5
Langue russe	56	220.200	1,1
Langues diverses	54	108.270	1,0
Dialecte blanc-ruthène	25	31.500	0,5
Langue lithuanienne	22	33.200	0,4
Totaux	5.138	17.254.796	100,0

Comme le tableau précédent permet de le constater, les quatre cinquièmes des livres édités sur le territoire polonais paraissent en langue polonaise; cette proportion générale est maintenue dans chaque matière; mais une diminution sensible peut être notée pour la théologie et œuvres religieuses (206 livres; 815.850 exemplaires); par contre, la plupart des ouvrages relatifs aux sciences militaires sont en polonais (92 livres; 276.730 exemplaires).

Les matières qui, au point de vue du tirage, ont le plus d'importance sont la poésie, le roman et le théâtre (532 livres; 2.219.135 exemplaires); les manuels scolaires (257 livres; 2.479.700 exemplaires); les romans d'aventures, etc. (328 ouvrages; 2.674.600 exemplaires); puis viennent les livres pour la jeunesse (221 ouvrages; 931.350 exemplaires); les publications populaires (165 livres; 748.050 exemplaires); le droit, la jurisprudence, les sciences sociales (275 livres; 612.085 exemplaires); l'histoire et les sciences accessoires (119 livres; 480.495 exemplaires); la pédagogie, l'enseignement, les jeux et les sports (217 livres; 417.080 exemplaires); la médecine, l'hygiène, l'art vétérinaire (133 livres; 370.045 exemplaires); la politique (139 livres; 353.100 exemplaires); l'agriculture, la silviculture, l'économie domestique (208 livres; 344.980 exemplaires); la géographie, les voyages et les cartes (116 ouvrages; 316.230 exemplaires); le commerce et l'industrie (324 livres; 298.500 exemplaires).

Pour les autres matières, on relève un nombre plus restreint d'exemplaires : histoire littéraire (89 livres; 256.125 exemplaires); physique, chiffre et mathématiques (105 livres; 215.905 exemplaires); philosophie et morale (73 livres; 203.900 exemplaires); études sur le théâtre, la musique et le chant (65 ouvrages; 163.250 exemplaires); bibliographie, bibliologie, encyclopédies, œuvres collectives

(64 ouvrages; 163.065 exemplaires); sciences techniques (70 livres; 154.300 exemplaires); beaux-arts (52 livres; 60.401 exemplaires); philologie, linguistique (18 livres; 54.200 exemplaires); anthropologie, ethnologie, « folklore » (25 livres; 28.025 exemplaires).

En ce qui concerne la langue yidisch et l'hébreu, ce sont les ouvrages de théologie qui se présentent au premier rang (187 livres; 314.340 exemplaires); on peut noter aussi la poésie, le roman et le théâtre (172 livres; 186.640 exemplaires); les manuels scolaires (52 livres; 95.700 exemplaires); les livres pour la jeunesse (41 livres; 45.500 exemplaires); la politique (20 livres; 36.450 exemplaires); l'histoire et les sciences accessoires (14 livres; 14.100 exemplaires); la philosophie et la morale (9 livres; 11.300 exemplaires); la bibliographie, la bibliologie, les encyclopédies et les œuvres collectives (8 livres; 10.000 exemplaires); la physique, la chimie et les mathématiques (5 livres; 7.500 exemplaires).

Les éditions en langue ukrainienne intéressent surtout les matières suivantes : livres pour la jeunesse (25 livres; 83.220 exemplaires); théologie, œuvres religieuses (21 livres; 74.500 exemplaires); poésie, roman, théâtre (34 livres; 63.500 exemplaires); manuels scolaires (8 livres; 50.000 exemplaires); publications populaires (18 livres; 35.800 exemplaires); pédagogie, enseignement, jeux et sports (17 livres; 33.700 exemplaires); politique (14 livres; 33.650 exemplaires); histoire et sciences accessoires (9 livres; 19.100 exemplaires); bibliographie, bibliophilie, encyclopédies, œuvres collectives (9 livres; 16.100 exemplaires); médecine, hygiène, art vétérinaire (4 livres; 7.500 exemplaires).

Les plus gros tirages d'ouvrages en langue allemande concernent tout d'abord la théologie et les œuvres religieuses (25 livres; 105.500 exemplaires); puis les manuels scolaires (10 livres; 46.200 exemplaires); enfin, les livres pour la jeunesse (5 livres; 15.000 exemplaires); les publications populaires (6 livres; 14.500 exemplaires); l'agriculture, l'économie domestique (1 livre; 14.000 exemplaires); la poésie, le roman, le théâtre (4 livres; 8.000 exemplaires).

En langue russe, on remarque au premier rang les ouvrages de théologie et les œuvres religieuses (34 livres; 167.000 exemplaires); les manuels scolaires (3 livres; 12.000 exemplaires); les livres pour la jeunesse (5 livres; 12.000 exemplaires); la poésie, le roman et le théâtre (4 livres; 10.000 exemplaires).

Dans les autres langues, on relève peu de tirages importants.

Les renseignements statistiques, précédemment énoncés, concernent le territoire de la République de Pologne, à l'exception de la Haute-Silésie polonaise et de la Silésie de Cieszyn, dans lesquelles n'existe pas l'obligation du « dépôt légal ».

II. — COMMERCE EXTÉRIEUR

LE COMMERCE EXTÉRIEUR « RÉGLEMENTÉ » DE LA POLOGNE.

Le gouvernement polonais a considérablement allégé, au cours de ces derniers mois, la réglementation des importations et des

On observe pour chaque pays des variations mensuelles souvent considérables : c'est le commerce français qui, relativement, manifeste la plus grande stabilité.

Les mêmes écarts apparaissent pour les marchandises; dans le tableau ci-après, nous notons pour chacune d'elles, et pour chaque mois, leur valeur proportionnelle (en %) par rapport à la valeur globale de l'importation des marchandises réglementées, pendant le mois considéré.

Marchandises	Année 1924			Année 1925		
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars
Pâtés	1	17,4	0,3	9,7	3,7	—
Bonbons, confitures, chocolats, etc.	28,6	18,5	9,0	3,7	22,1	22,8
Arack et liqueurs.....	4,5	16,4	29,0	7,3	4,6	7,0
Vins.....	21,0	30,0	39,2	57,0	61,2	59,8
Fromages fins.	35,0	5,2	—	8,1	5,4	4,4
Huitres, écrevisses, etc...	—	2,6	3,3	—	—	—
Produits artificiels édulcorants	—	—	—	—	—	—
Parfums et cosmétiques...	9,9	9,9	19,2	14,2	4,0	6,0
	100	100	100	100	100	100

On remarquera l'augmentation notable des importations de vins, pour lesquelles, auparavant, la baisse du change polonais constituait une prohibition de fait presque absolue; il est permis de penser qu'à la suite de la mise en vigueur de la nouvelle convention commerciale franco-polonaise une amélioration encore plus sensible sera obtenue.

D'ailleurs, il est nécessaire de souligner que la valeur mensuelle de l'importation de marchandises réglementées (557.835 zl. en moyenne) est très modeste, si on la compare à celle d'autres articles libres à l'entrée sur le territoire polonais; c'est ce qui ressort du tableau ci-après.

	Valeur des importations en janvier 1925 (en zl.)
Citrons et oranges	1.890.000
Pommes et poires	302.000
Prunes	864.000
Figues, dattes, etc.	606.000
Raisins frais	114.000
Noix	573.000
Tissus de soie	1.158.000
Tissus de demi-soie	699.000
Lingerie	1.421.000
Bonneterie	1.913.000
Vêtement de toute espèce	4.919.000
Articles de « galanterie »	1.371.000

RÉGLEMENTATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

Pologne.

La Diète polonaise a adopté le projet de loi tendant à la ratification de la convention commerciale franco-polonaise du 9 décembre 1924 : ce projet a été incessamment examiné par le Sénat polonais, qui l'a définitivement adopté.

*
**

Nous avons précédemment indiqué qu'un arrêté du 11 avril 1925, publié au *Dziennik Ustaw* du 20 avril 1925 (n° 39, pos. 272), fixe la liste des marchandises qui acquittent, à l'entrée en Pologne, un droit de douane réduit.

Un arrêté du 2 mai 1925, publié au *Dziennik Ustaw* du 4 mai 1925 (n° 44, pos. 309), spécifie que l'application des réductions précitées peut être suspendue par décision du ministre du Trésor pour les Etats qui n'ont pas conclu de convention commerciale avec la Pologne.

*
**

Un arrêté du 23 avril 1925, publié au *Dziennik Ustaw* du 8 mai 1925 (n° 46, pos. 319), apporte les modifications de détail suivantes à l'arrêté du 31 décembre 1921, publié au *Dziennik Ustaw* du 4 février 1922, et déterminant les conditions dans lesquelles les automobiles et vélocipèdes pourront passer par les frontières de la Pologne (voir la traduction complète de cet arrêté dans *la Pologne* du 1^{er} septembre 1922, pages 231 et suivantes).

Article 3 : suppression des mots : « ni permis pour l'importation de l'étranger ».

Article 6, alinéa a : après les mots « la date du départ, le numéro du triptyque », addition des mots : « date de dépôt de celui-ci le délai de l'exportation de l'automobile ou de la motocyclette ».

Article 11 : Au lieu de « si le premier bureau d'entrée, dans un délai de 4 mois, à dater du premier passage », lire « si, dans un délai de 30 jours, à dater de l'expiration du délai fixé pour la réexportation de l'automobile ou de la motocyclette, le premier bureau d'entrée ».

*
**

La Banque de Pologne a décidé d'escompter toutes les devises, dont le paiement échoit dans un terme dépassant trois mois, mais n'excédant pas toutefois six mois : cette décision est très avantageuse pour les exportateurs qui, maintenant, à la vente, peuvent disposer, grâce à cette disposition nouvelle, d'un crédit de six mois.

Jusqu'à présent, les traites à échéance de plus de 3 mois ne pouvaient être escomptées.

*
**

Aux termes d'un arrêté du 9 mai 1925, publié au *Dziennik Ustaw* du 15 mai 1925 (n° 49, pos. 341), les minerais de fer dits

« limonite » et les minerais de fer de toute sorte (autres que ceux dits « limonite »), qui, normalement, sont passibles d'un droit de sortie, à l'exportation de Pologne, peuvent être exonérés de ce droit, sur autorisation préalable du Ministère du Trésor.

*
*
*

Un arrêté du 19 mai 1925, publié au *Dziennik Ustaw* du 20 mai 1925 (n° 52, pos. 356), modifie les droits de douane fixés par le tarif du 26 juin 1924, en ce qui concerne les numéros suivants : 5 : légumes et plantes potagères; 6 : fruits et baies; 7 : fruits et baies séchés ou secs, non sucrés; 9 : câpres, olives; 10 : anis, cumin, noix d'oranges amères, caroubes, etc.; 11 : noix; 13 : pâtes et condiments; 14 : champignons; 15 : épices; 23 : miel; 24 : confiseries et préparations de fruits et de baies; 35 : fromages; 37 : poissons et caviar; 38 : huîtres, écrevisses, etc.; 42 : suif et charbon de bois artificiellement pulvérisés; 46 : ouvrages en cheveux; 55 : peaux tannées et à demi-corroyées; 56 : fourrures; 57 : chaussures et ouvrages en cuir; 60 : ouvrages en liège; 61 : ouvrages en bois; 62 : graines de semences; 66 : pierres non travaillées ou semi-ouvrées; 67 : pierres précieuses ou de parure; 69 : asbest; 71 : substances pour adoucir et polir; 73 : tuyaux, céramique; 74 : ouvrages de potier; 75 : ouvrages en faïence; 76 : ouvrages en porcelaine; 112 : esprit de bois, acétone et formaline; 148 : or, argent et platine; 149 : articles de cuisine en nickel ou aluminium; 158 : coutellerie; 163 : ouvrages en étain; 164 : ouvrages en plomb; 171 : montres de poche; 172 : instruments de musique; 173 : véhicules; 174 : voitures de tramways; 177 : carton et papier; 182 : ouate de coton; 185 : filés de bourre de soie; filés de soie sur bobines ou carton; 191 : articles en jute; 192 : tissus en jute; 199 : tissus de filés de peignon (laine); 201 : cachemires; 203 : tapis de laine et demi-laine; 205 : bonneterie de soie, de demi-soie et passementerie; 206 : rideaux à la mécanique et en tulle (autres qu'en soie); 207 : dentelles et broderies; 208 : tissus et tulles brodés; 209 : lingerie et vêtements; 210 : chapeaux et bonnets; 211 : parasols, parapluies, etc.; 212 : boutons; 213 : plumes de parures et fleurs artificielles; 215 : articles de fantaisie et de toilette; jouets; 216 : fournitures de bureau, pour le dessin et la peinture.

III. — VOIES DE COMMUNICATION

LES CHEMINS DE FER A VOIE ÉTROITE EN POLOGNE.

Les informations, que nous avons précédemment données sur la situation et le trafic des chemins de fer de l'Etat polonais, doivent être complétées par quelques renseignements sur les chemins de fer à voie étroite.

Il existe en Pologne 4.793 kilomètres de ces voies ferrées, dont 1.902 kilomètres sont réservés à des usages privés : 1.017 kilomètres appartiennent à l'Etat; 885, à des particuliers.

Quant aux 2.891 kilomètres restants, ils reçoivent une utilisation publique : l'Etat en possède 1.741 kilomètres; les communes, 829 kilomètres; les particuliers, 321 kilomètres.

Dans un article qu'il publie sur la question dans la revue *Przemysł i Handel*, M. J. Gieysztor remarque que l'Etat est mal outillé pour gérer un réseau ferré à voie étroite : ces lignes sont, en effet, dispersées; elles ne possèdent même pas des moyens techniques uniformes; de plus, leur caractère et leur destination s'accommodent mal d'un régime de centralisation; aussi l'Etat polonais est-il amené à confier leur gestion aux autorités locales. Par suite de la rareté des communications, il a même dû, principalement dans la région de Wilno, autoriser certains propriétaires de voies ferrées à admettre le public sur leurs lignes; à cet effet, des contrats en quelque sorte simplifiés ont été passés.

Si l'on examine les résultats de l'exploitation des 1.741 kilomètres, constituant le réseau d'Etat des chemins de fer à voie étroite de Pologne, on constate qu'en 1924 il a été transporté sur ces lignes 1.806.000 personnes (1.902.000 personnes en 1923); 2.286 tonnes de bagages (2.379 tonnes en 1923); 3.349.000 tonnes de marchandises (3.949.000 tonnes en 1923).

Le rendement est largement inférieur à celui des chemins de fer à voie normale : pour 1 kilomètre de ligne, ces derniers ont transporté, en 1924, 8.959 personnes; 13,2 tonnes de bagages; 5.078 tonnes de marchandises, alors que pour les chemins de fer à voie étroite, les nombres correspondants étaient pour la même période : 1.037 voyageurs; 1,3 tonne de bagages et 1.924 tonnes de marchandises.

Il convient d'ajouter qu'il s'agit là d'une moyenne générale; mais l'aspect du trafic varie avec chaque ligne; par exemple, sur les 105 kilomètres de voies ferrées étroites du district de Katowice, il n'y a presque pas eu de mouvement de voyageurs; mais on relève un trafic de 2.286.224 tonnes de marchandises. Par contre, les lignes de la Société Varsoviennne de Chemins de fer ont un caractère tout à fait différent : sur un kilomètre de parcours, il a été transporté, en 1922, 27.226 personnes, contre 1.339 tonnes de marchandises; il est certain que les années suivantes confirment cette observation.

La question des tarifs de chemins de fer à voie étroite a appelé tout particulièrement l'attention des pouvoirs publics polonais : ces tarifs doivent être nécessairement assez élevés, par suite des conditions générales d'exploitation; néanmoins le ministère des chemins de fer en a prescrit la revision, et a établi un nouveau barème, qui a fait l'objet de l'arrêté du 8 avril 1925, publié au *Dziennik Ustaw* du 30 avril 1925 (n° 43, pos. 300), et qui a été mis en vigueur le 1^{er} mai 1925.

Ce nouveau tarif se rapproche sensiblement de celui qui est appliqué aux chemins de fer à voie normale, parfois même, il lui est inférieur; c'est ce que démontre le tableau suivant qui indique, en grosz, pour 100 kilogrammes et par 40 kilomètres, le tarif appli-

cable aux marchandises transportées sur voies ferrées normales (colonne 1), et celui en vigueur sur les lignes à voie étroite avant le 1^{er} mai 1925 (colonne 2), et depuis cette date (colonne 3).

Désignation	1	2	3
Betteraves	31	35	27
Pommes de terre	27	35	27
Foin et paille	27	35	27
Déchets de betteraves	22	29	24
Bois non ouvré	29	28	27
Bois ouvré	33	28	27
Pierres non ouvrées	27	25	24
Chaux et briques	27	29	24

QUESTIONS DIVERSES.

Pologne.

Le *Dziennik Ustaw* du 11 mai 1925 (n° 47, pos. 326) publie, en langues polonaise et française, le texte de l'accord polono-danois concernant la navigation aérienne et signé à Copenhague, le 16 décembre 1924 : cet accord a été ratifié, le 28 janvier 1925, par le président de la République de Pologne; l'échange des documents de ratification a eu lieu à Copenhague, le 5 février 1925.

**

Le *Dziennik Ustaw* du même jour (n° 47, pos. 328) publie la déclaration, signée à Barcelone, le 20 avril 1921, et portant reconnaissance du droit au Pavillon des Etats dépourvus de littoral maritime : cette déclaration a été ratifiée, le 28 octobre 1924, par le président de la République de Pologne; le document de ratification a été déposé, le 20 décembre 1924, au Secrétariat de la Société des Nations.

**

Le comte Alexandre Skrzynski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, et M. Nicolas Post, ministre d'Autriche en Pologne, ont signé, le 5 mai 1925, à Varsovie, un accord relatif à l'établissement d'une communication aérienne régulière Cracovie-Vienne.

**

Le *Dziennik Ustaw* du 20 mai 1925 (n° 50, pos. 344) publie, en langues polonaise et russe, la convention signée à Varsovie, le 24 avril 1924, entre la République de Pologne et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, et relative au transport direct des personnes et des marchandises par chemin de fer.

Le Président de la République de Pologne a ratifié cette convention le 4 mai 1925, en vertu de la loi du 17 décembre 1924 (*Dziennik Ustaw* du 11 janvier 1925, n° 1, pos. 6); les documents de ratification ont été échangés à Varsovie, le 7 mai 1925.

A. MERLOT.

LA VIE INTELLECTUELLE

LA POLITIQUE ET LA LITTÉRATURE.

Jamais, peut-être, le vieux dicton qui affirme que « du choc des idées jaillit la vérité » n'a été plus durement mis à l'épreuve que dans une polémique qui vient de se déchaîner dans les colonnes des journaux polonais. Il s'agit de déterminer le rôle de la politique dans la littérature. L'artiste, le poète, l'écrivain, le romancier ont-ils le droit de se servir de la tribune publique que constituent leurs écrits ou leurs productions artistiques pour défendre ou critiquer telle ou telle opinion politique, ou bien doivent-ils se borner exclusivement à servir l'idéal du beau, à cultiver l'art pur, sans sacrifier à leurs idées politiques et sans imposer leurs opinions aux personnages qu'ils incarnent et font vivre dans leurs romans.

Cette polémique s'est d'abord engagée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'artiste dramatique *Alexandre Zelwerowicz*, qui vient d'être fêté au *Teatr Polski*. Parmi les monceaux de couronnes et de gerbes de fleurs qui jonchaient le plateau, au moment où, après le troisième acte de la pièce qu'avait choisie l'éminent artiste pour célébrer ses noces d'argent artistiques, commença le défilé des délégations, on remarquait une couronne, munie de l'inscription suivante : ...Hommage pour son activité politique, pour ses éloquents discours prononcés dans d'innombrables réunions ouvrières, etc., que lui avait remise un des députés du parti socialiste polonais.

Et les journaux d'opinions politiques opposées de protester violemment le lendemain contre cette intrusion de la politique dans le temple de l'Art. « Pardon, déclarait l'un d'eux, nous sommes venus fêter l'artiste et non le politicien. Que nous importent les opinions politiques de *Zelwerowicz* ! C'est l'artiste, le régisseur que nous acclamons et non le représentant de tel ou tel parti politique. » C'était enfin son jubilé d'artiste et non l'anniversaire de son activité politique que l'on célébrait ce jour-là. Pourquoi alors forcer des spectateurs d'opinions opposées à acclamer un militant que, sur le terrain politique, ils auraient combattu avec la même ardeur avec laquelle ils rendaient hommage à son talent dramatique ? Ces remarques ont, chose naturelle, provoqué une réplique de la part des journaux défendant les opinions que professe le député socialiste qui était venu joindre son hommage à celui des innombrables admirateurs du grand artiste. Et comme il advient de la plupart des polémiques de ce genre, chacun est resté sur ses positions. Mais où la question a revêtu un caractère encore plus violent, c'est lorsqu'elle s'est posée en général au sujet du rôle de la politique dans la littérature et lorsque les critiques ont porté sur l'influence plus ou moins salutaire que peut avoir la politique dans le domaine de l'Art.

Cette polémique a eu pour point de départ la présentation à Var-

sovie d'une pièce nouvelle de *M. Adam Siedlecki*, intitulée *Spadkobiercy* (les Héritiers). Le lendemain de la première représentation de cette pièce, certains critiques lui reprochèrent des tendances politiques par trop apparentes et agissant au détriment de la valeur artistique de l'œuvre même.

Le célèbre écrivain et critique dramatique *Boy-Zelenski* développa cette idée dans un article très documenté qui parut dans le *Kurjer Polski*. Il affirma que l'idée directrice de l'auteur des *Spadkobiercy*, qui voulait célébrer la grandeur de la tradition polonaise cultivée avec tant de dévouement dans les vieilles demeures seigneuriales, que cette idée avait elle-même souffert des tendances politiques de l'auteur. Sous leur influence, la classe des propriétaires fonciers polonais et leurs vieilles demeures avaient subi une déformation, avaient revêtu un aspect caricatural que n'avait eu nullement l'intention de leur donner *M. Grzymala-Siedlecki*, dans la conception primitive de sa pièce. Ainsi, le héros principal des *Spadkobiercy*, un certain *Obierzynski*, qui, dans l'idée de l'auteur, doit représenter la classe actuelle des propriétaires fonciers polonais, est doté de qualités plutôt négatives, qui sont loin de rendre cette classe sympathique, but que poursuivait, selon toutes les apparences, l'auteur. Son idée primitive, en mettant en relief le conflit qui surgit entre les tendances du parti populiste et les principes conservateurs des propriétaires fonciers, consistait représenter le mouvement populiste sous un aspect défavorable. Et c'est le contraire qui se produit. Ce sont les propriétaires fonciers qui sont ridiculisés et qui s'attirent toute l'antipathie du spectateur. *Obierzynski* qui, jeune garçon, s'était expatrié aux Etats-Unis, à la suite d'une scène violente avec son oncle, revient en Pologne, ayant fait fortune en Amérique, pour prendre possession du bien que lui a laissé en héritage ce même oncle, auteur de son départ pour les Etats-Unis. *Obierzynski* est un *businessman* accompli. Il s'est défait de tout emballement sentimental. L'ardeur civique du Polonais aimant son peuple et son pays lui est étrangère. Il ne voit qu'une seule chose — ses intérêts, et ces intérêts se trouvent, chose naturelle, en conflit avec ceux du village. La lutte pour la terre, lutte revêtue de la même âpreté, aussi bien du côté des paysans désireux de posséder plus de terrains de culture, que du côté du propriétaire décidé à se défendre avec acharnement contre tout empiètement, cette lutte absorbe entièrement *Obierzynski* et fait apparaître les aspects les plus antipathiques de son caractère. Ces aspects on les retrouve aussi bien dans l'entourage du héros des *Spadkobiercy*, que parmi les voisins du nouveau châtelain. Ce sont tous des personnages cupides, bornés et inconscients, qui ne font pas grand honneur à la classe des propriétaires fonciers polonais. Et pourtant, dit *Boy*, les héros de la pièce de *M. Grzymala-Siedlecki* ne sont pas les seuls à personnifier cette classe. La vieille demeure seigneuriale, le *dwor*, n'a pas encore perdu en Pologne son aspect familial et ce caractère patriarcal que toute une pléiade d'écrivains et de romanciers ont célébrés. « J'en connais, moi-même, déclare-

t il, qui sont restés tels que le veut la bonne tradition polonaise, et je ne puis consentir à ce qu'un aventurier dans le genre d'*Obierzynski* puisse dignement représenter une classe qui a encore une valeur et qui possède des vertus dignes d'un meilleur sort que celui que leur fait, en la personne de son héros, *M. Grzymala-Siedlecki*. »

L'article de *Boy-Zelenski* a provoqué toute une série de répliques et de discussions. Un critique et écrivain connu, *M. Edouard Ligocki*, a pris la défense de l'auteur des *Spadkobiercy*. Il affirme que la pièce de *M. Grzymala-Siedlecki* est excellente, que les tendances qu'il y fait valoir sont parfaites et que, pour les avoir attaquées, *Boy* mérite l'épithète de communiste et de bolchevique. Ce bolchevisme apparaît avant tout dans le désir qu'aurait *Boy* d'interdire aux romanciers polonais de soulever dans leurs œuvres des questions d'ordre social et, avant tout, de s'occuper des conflits surgissant entre le *dwor* et le village.

Dans sa réponse, *Boy-Zelenski* se défend d'avoir eu l'intention de limiter le champ d'action des romanciers. Loin de là, déclare-t-il, la littérature et, en particulier, la poésie ont le droit de puiser à la source de toutes les manifestations de la vie humaine, d'étudier tous les problèmes sociaux, aussi vastes et aussi ardues qu'ils soient. Seulement, l'attitude du romancier, en présence de ces problèmes, doit être tout autre que le point de vue du publiciste et du politicien. L'écrivain qui a mis sa plume au service de l'Art ne doit jamais embrasser tel ou tel parti politique et devenir l'agent de telle ou telle idée de parti. C'est semer l'ivraie dans le champ pur de la littérature que d'y introduire la politique. La critique en souffre profondément et l'atmosphère artistique s'en trouve fortement empoisonnée. Une telle façon d'agir mène fatalement à des confusions déplorables. Ainsi, un critique qui se permettrait d'émettre un avis défavorable à l'égard de telle ou telle pièce, qui défendrait des idées de droite, se verrait tout de suite traité d'homme de gauche, alors qu'il n'aurait eu nullement l'intention de porter la discussion sur le terrain politique et se serait borné à discuter la valeur purement artistique de la pièce en question. » *M. Ligocki*, déclare *Boy*, a commis cette erreur. Il m'appelle *Boy* du *Kurjer Polski*, alors que je me flatte d'être tout simplement le *Boy* de la Pologne tout entière et non un critique d'art appartenant à un parti politique déterminé. »

La réponse de *Boy* suggère au *Czas* des réflexions judicieuses au sujet de la polémique engagée sur cette question brûlante. Le journal conservateur de Cracovie y voit une illustration caractéristique des mœurs littéraires qui se sont formées en Pologne dans l'époque d'après-guerre. On ne peut nier que des symptômes pathologiques y aient fait leur apparition. Où donc est le germe de la maladie ? Le *Czas* le trouve dans le « bacille » politique qui, sous l'influence de la lutte des partis, s'est introduit dans la littérature et y a amené avec lui la calomnie et les attaques personnelles qui s'emparent de toutes les questions se prêtant à être discutées en simplifiant ainsi sensiblement, de leur point de vue, la solution de plus d'un pro-

blème vraiment compliqué. C'est un fait nouveau. Jusqu'ici la littérature polonaise était exempte de l'étroitesse d'esprit de parti. Il faut espérer qu'elle saura s'en dégager et qu'elle redeviendra ce qu'elle fut pendant un siècle et demi, l'ange gardien de la nation et de ses plus belles aspirations, au lieu de passer au service des partis politiques et de devenir entre leurs mains un vulgaire instrument, alors qu'elle est appelée à un rôle bien plus noble et bien plus généreux.

Paul KLECZKOWSKI.

P.-S. — Une note de notre dernière chronique sur le *Théâtre Populaire* m'a valu des remarques de la part d'un des lecteurs de notre revue qui prétend que je n'ai pas suffisamment approfondi le sujet. Cela pourrait, selon lui, avoir une fâcheuse répercussion sur l'idée que les lecteurs de *la Pologne* seraient capables de se faire du Théâtre Populaire en Pologne. Je m'empresse de tranquilliser les appréhensions de mon correspondant. Le Théâtre Populaire en Pologne mérite d'être l'objet d'une étude évidemment plus approfondie et nous ne manquerons pas de revenir à cette question du plus haut intérêt. Je lui fais toutefois remarquer que je n'avais nullement l'intention d'exposer la question dans les quelques lignes qui ont provoqué ses inquiétudes. Il s'agissait purement et simplement de signaler l'intéressante enquête à laquelle se livre à ce sujet le *Zycie Teatru*, sans aborder le fond de ce sujet si intéressant.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

L'EST EUROPÉEN (mai 1925). — B. SROCKI : *Le problème de la paix et la Pologne*. — J. HUSARSKI : *Les énigmes russes*. — Z. PIETKIEWICZ : *Situation économique de la Pologne*. — BALTICUS : *Le différend polono-dantzicois*. — I. MOSSEG : *La vraie politique des Soviets à l'égard des nationalités non-russes de la S.S.S.R.* — S. T. GASZTOWTT : *La situation politique de la Turquie*.

Après une interruption de quinze mois, l'*Est Européen* vient de reprendre sa publication. Nos lecteurs n'ont pas oublié cette excellente revue, rédigée en langue française, à Varsovie, par MM. Stanislas Dangel, Georges Szurig et Boleslas Srocki, dont la collection contient l'un des meilleurs matériels de travail qui se puissent trouver pour l'étude des problèmes de l'Europe centrale et orientale.

Plus encore que par le passé, ces problèmes doivent aujourd'hui retenir l'attention. C'est visiblement dans l'Europe orientale que se joue le sort de la paix, l'avenir de l'Europe toute entière et ses destinées. Varsovie est un observatoire de premier ordre pour suivre l'évolution de cette grave situation; tous les fils de la politique des Etats du centre et de l'est de l'Europe viennent en effet s'y entre-

croiser. D'autre part, les longs malheurs de la Pologne lui ont fait acquérir une connaissance approfondie des affaires russes et allemandes. C'est cette expérience que *l'Est Européen* a déjà mise et va remettre au service des lecteurs occidentaux.

Ce premier numéro s'ouvre par un bon article où M. Boleslas SROCKI étudie le *problème de la paix et la Pologne*. L'auteur constate qu'en dehors de l'Allemagne et de la Russie, les partis militaristes n'ont aucune influence sur la formation de l'opinion publique et la conduite des affaires de l'Etat. Cependant, il n'y a pas là une garantie certaine de la paix puisque l'atmosphère européenne semble chargée de nouveau de la menace de nouveaux conflits.

D'où provient cette contradiction apparente ? se demande M. Srocki. D'abord, les Alliés n'ont pas su gagner la paix. Ensuite :

L'Allemagne, vaincue les armes à la main, a passé à une offensive pacifique, méthodique et décidée, tandis que les Alliés victorieux sur les champs de bataille se tiennent sur la défensive et encore cette défensive est-elle chaque jour plus chaotique et plus désaxée.

Les manifestations de cette défensive — et les Alliés semblent être poussés dans leurs derniers retranchements : la question de la révision du traité de Versailles étant aujourd'hui presque à l'ordre du jour — sont nombreuses : l'unique raison d'être de cette attitude est le désir d'acheter par ce moyen la paix de l'Europe.

La paix aujourd'hui ne peut en effet qu'être achetée ou imposée. Mais si l'on choisit la première solution, le prix dont il faudra la payer pourrait bien dépasser toutes les prévisions.

M. Srocki détruit ici une des plus dangereuses illusions de la diplomatie occidentale qui compte toujours trouver dans on ne sait quelle rivalité russo-allemande, un moyen de manœuvres. Déjà, dans un ouvrage qui a été peu connu en Occident et surtout en France — où j'accorde d'ailleurs qu'il avait des points discutables — M. le professeur Askenazy avait établi que l'antagonisme germano-russe n'avait jamais été en réalité qu'un antagonisme russo-autrichien. Avec raison, M. Srocki reprend ce point de vue et montre que pour l'instant l'action allemande et l'action russe ont beau avoir des buts différents, elles ne se contrecarrent point et qu'elles ont d'abord à surmonter le même obstacle : la Pologne ; celle-ci par suite semble prédestinée à devenir la première cible de chacune de leurs attaques, tant militaires que diplomatiques.

Il est donc assez curieux de constater que pour beaucoup de pacifistes, la Pologne est le facteur qui menace la paix parce qu'elle est le premier obstacle dont doivent triompher les impérialismes russe et allemand.

... Telle est la substance de ce solide et brillant article. On voudrait que les leçons qu'il dégage ne soient pas perdues pour tous ceux qui en France ont une part d'influence sur l'opinion.

M. HUŠARSKI examine ensuite *les énigmes russes*, c'est-à-dire les changements très importants survenus tant dans la configuration des

forces sociales sur tout le territoire, que dans l'attitude des républiques soviétiques envers la fédération, changements qui ont amené le parti communiste, les gouvernements de la Fédération et des Républiques à modifier, souvent grandement, leur politique intérieure et extérieure. Le plus important de ces changements est évidemment la nouvelle attitude des dirigeants de la S.S.S.R. à l'égard de la classe paysanne. Les raisons de cette orientation ? M. Husarski en donne une analyse très serrée d'où l'on peut conclure que la Révolution en Russie est loin d'être terminée et que « le plus proche avenir de ce pays peut recéler des éventualités incalculables ».

Je ne m'attarderai pas sur l'article suivant où M. le professeur Zénon PIETKIEWICZ examine la *situation économique de la Pologne*. Cette question est en effet une de celles que les lecteurs de la *Pologne* connaissent le mieux, grâce aux excellentes chroniques de M. Merlot. Mais on aura soin de faire lire la remarquable étude de M. Pietkiewicz à tous ceux qui ne disposent que d'un temps réduit pour se documenter à ce point de vue. C'est un exposé précis, clair, documenté qu'on appréciera à tous les égards.

Je dois maintenant recommander particulièrement l'article de M. I. MOSSEG, qui s'intitule : *la vraie politique des Soviets à l'égard des nationalités non-russes de la S.S.S.R.*

On n'a pas assez compris en Occident que la formation de l'empire russe ne fut au cours des siècles qu'une rapine et un brigandage perpétuel. Les princes, que certains historiens occidentaux appellent les rassembleurs de la terre russe, « rassemblèrent » (*sic*) aussi bien les terres qui ethniquement pouvaient être russes, que celles qui ne l'étaient point, mais qui se trouvaient à leur portée. Parmi les peuples non-russes qui furent ainsi subjugués, certains disparurent — et nous avons perdu ainsi toute ou presque toute connaissance de très anciennes civilisations — d'autres subsistèrent tant bien que mal sous la domination moscovite, en dépit des exactions invraisemblables que permettait le régime tzariste. De celles-là furent surtout les nations établies sur les confins de l'Europe Orientale, occupant les territoires situés entre l'Océan glacial et la mer Caspienne. En 1914, elles comptèrent encore 10 millions d'habitants, répartis sur deux millions de verstes carrées.

Au nord de cette région, dit M. Mosseg, le long des rivières Petchora et Vytchegda et aussi des cours supérieurs des rivières Mezen et Kama, habite la nation des Cormis, au sud de leur territoire, entre les rivières Kama et Viatka, les Ostiaques; encore plus au sud les Tartares et les Maris; au sud des Tartares et des Maris, les Tchouvaches et les Mordoviens, puis les Bachkirs, les Kirghizes et les Kalmouks.

Cruellement maltraités par le régime tzariste, ces peuples prirent au sérieux les déclarations des bolcheviks proclamant qu'ils octroyaient aux nations opprimées de Russie, le droit de statuer sur leur sort. Les Bolcheviks avaient organisé en effet un commissariat spécial pour les affaires des minorités : le Narkomnatz, auprès duquel furent créés les commissariats pour chaque nationalité et dans les

diverses localités et régions des offices de district et de gouvernement pour les minorités nationales.

Au début, le Narkomnatz sembla devoir réaliser les espérances des nationalités opprimées. Mais ces derniers eurent bientôt à souffrir cruellement de la lutte qui se livra sur leurs territoires jusqu'en 1920 entre les contre-révolutionnaires russes et les bolcheviks. Puis, à partir de 1922, aveuglée par le chauvinisme, la grande masse russe commença à s'opposer ouvertement au développement des petites nations; partout les soviets des districts et des régions se mirent à voter des résolutions sur l'inopportunité des offices pour les petites nations et proposèrent de les supprimer — ce qui fut fait, et ensuite commença l'exécution d'une politique nationaliste, résolument hostile aux minorités.

L'auteur examine alors avec quelques détails les résultats de cette politique nationaliste russe. Il constate que les Ostiaques, les Vogules, les Comis ont presque totalement disparu, que les Kalmouks et les Kirghizes sont en train de disparaître, que les Tchouvaches et les Bachkirs sont réduits à la famine et à la misère. Et il formule les remarques suivantes comme conclusion à la série de navrants et affreux détails qu'il a cités :

On est porté à se demander, si c'est par l'effet du hasard, le concours des circonstances fortuites que chez tous les aborigènes la production agricole périclité, le bétail se trouve être presque exterminé, les outils agricoles sont devenus hors d'usage, qu'il n'y a plus de charrues, ni même de couteaux, que nombre d'autochtones sont contraints de vivre d'une manière qui rappelle celle des hommes de l'âge de pierre. Ces peuples s'éteignent par centaines de milliers. Le gouvernement soviétique explique que la famine est due à la sécheresse. Est-ce la vérité? Les rennes des Ostiaques et des Vogules sur les toundras du nord ont-ils, eux aussi, péri du fait de la sécheresse? Est-ce encore la sécheresse qui a exterminé 98 % du cheptel des Kirghizes? Est-ce la sécheresse qui a fait envaser les canaux d'irrigation au Turkestan, ce qui a causé la diminution de la superficie emblavée? Est-ce enfin la faute à la sécheresse si l'on enlève à l'indigène par la force des armes sa dernière réserve de blé et qu'ensuite la population spoliée et affamée attend en vain le secours de la part du gouvernement, que ce secours arrive au moment où tous les affamés ont succombé? Pourquoi tout ceci ne se passe-t-il point dans les provinces à population russe? Suivant les données officielles pour 1922 par exemple, en Russie centrale, où il n'y a pas de population non-russe, le nombre d'exploitations agricoles ruinées n'atteignait que 15 % du nombre total des exploitations, et sur les confins de l'Europe Orientale, où la population est mixte, 65 % d'exploitations étaient en ruines.

.....

Les émigrés russes proclamaient par le monde entier que les bolcheviks perdaient la nation russe, que la nation russe s'éteignait. Mais est-ce bien la nation russe? La carte des régions atteintes chaque année par les mauvaises récoltes nous dit quelque chose de franchement opposé. Les données numériques sur le mouvement de la population de l'Etat russe suivant les nationalités démontrent également que presque toutes les nations de la Russie accusent une diminution incroyable de la population, à l'exception de la

nation russe. Au contraire, sur les confins où le peuple aborigène s'éteint du fait de la famine, la population russe augmente avec une vitesse vertigineuse grâce aux colons venant de la Russie centrale.

Il paraît bien que la politique soviétique russe à l'égard des minorités nationales qui vivent dans l'ancien empire soit aujourd'hui nettement fixée : c'est celle que Pierre dit le Grand avait jadis formulée : il faut détruire les indigènes et ne pas tolérer que leur nombre augmente.

On trouvera encore dans le premier numéro de l'*Est Européen*, des exposés utiles de *BALTIUS* sur le différend polono-dantziçois et de *M. S. Gasztowit* sur la situation politique de la Turquie, d'intéressantes chroniques politiques et économiques.

En somme, un brillant et solide numéro qu'il faut recommander sans restrictions (1).

Henri de MONTFORT.

L'ART POLONAIS A PARIS

LES ARTISTES POLONAIS AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Peinture.

S. I. Mme *Obalska* expose une miniature d'enfant aux beautés très délicates.

S. II. Le portrait du général *Niessel*, par M. *Kawecki*, est présenté sur le fond d'un camp d'aviation. L'ensemble est discret, expressif. Nous avons eu l'occasion de signaler le beau portrait de MM. Pierre et André de Fouquières, par M. *Czedekowski*. La pose très naturelle et aisée, l'individualité bien prononcée de chacun des deux frères, ainsi qu'un coloris nuancé et plaisant de cette toile, contribuent à en faire une des meilleures œuvres de notre artiste.

S. III. M. *W. Kossak* a dû se donner beaucoup de mal pour dominer son tempérament endiablé, afin de se conformer au flegme britannique de son modèle, général *Carton de Viard*. On sent vibrer plus librement son émotion dans la peinture du second plan avec des saules et avec deux chevaux tenus en bride par une ordonnance.

(1) *L'Est Européen* est en vente à Paris, à la librairie Le Soudier, boulevard Saint-Germain, au prix de 3 francs le numéro.

S. X. Une jolie tête d'adolescent qui ressemble à un cerisier à peine fleuri de Mme *Pommier-Zaborowska* (miniature).

S. XVI. Une nature morte sur le fond d'un jardin entrevu par une fenêtre de Mlle *Galezowska*. On dirait que les trois enfants mendians sur le tableau de M. *Minkowski* se sont déguisés. De trop beaux vêtements pour le métier et trop de douceur presque maniérée.

S. XVIII. Rien à dire au sujet d'une jeune fille de M. *Kowalsky*.

S. XIX. M. *Kergur* fignole excessivement les effets et les nuances colorées de son paysage hivernal.

Salle de gravures et de lithographies. M. *Jankowski* (mentionné) a planté son amazone dans une pose théâtrale d'un académisme un peu passé. Travail soigné.

M. *Kamienski* réunit sur la même feuille de vélin, en groupe ou en médaillon, l'ambassadeur de Pologne et sa famille. On y apprécie son dessin strict et sobre.

Salle d'architecture. Deux aquarelles de M. *Jankowski* : un château à la marée basse, la vue sur une petite plage à travers les arbres, ne manquent pas de sentiment. J'y aimerais moins de précision dans les minimes détails de ces compositions agréables.

Sculpture.

Salle générale. Une tête de Chopin, douloureuse et inspirée, de M. *Kergur* se détache d'un bloc de marbre blanc avec une douceur moelleuse plutôt picturale. Deux bonnes médailles en bronze de Mme *Albazzi-Kwiatkowska*, surtout celle au profil énergique d'un homme encore jeune.

Au Jardin de l'Orangerie. M. *Brzezinski* a donné un buste en bronze, traité en touches très caractéristiques, vigoureusement simplifiées. Une jeune fille de M. *S. Jackowski*, d'un pas léger, s'élève sur la pointe des pieds, les bras écartés, la tête rejetée un peu en arrière. Jeunesse enivrée de son printemps plein de grâce et chastement voluptueux.

PETITES EXPOSITIONS

M. Marcoussis chez Pierre Chareau.

Mme Mela Muler au Sacre du Printemps.

M. *Marcoussis* est resté fidèle à la doctrine cubiste. Il est vrai qu'il l'a atténuée et singulièrement humanisée. La recherche purement intellectualiste, qui tend à présenter sur le même plan les volumes savamment décomposés du sujet, se double chez lui d'un tempérament d'artiste doué d'une sensibilité frémissante. Par raisonnement, M. *Marcoussis* supprime les effets panoramiques de la perspective. Mais, malgré la simplification de la gamme des couleurs, elles conservent leurs teintes vivaces et attrayantes, saturées d'un intense bonheur de vivre. Parfois les déductions abstraites de l'auteur nous font échapper la signification propre de ses sujets (natures mortes, etc.). Il importe peu puisque l'ensemble reste curieux et plaisant.

M. Marcoussis expose aussi la première version de son célèbre portrait (dessin) de Guillaume Apollinaire (Kostrzewicki de son vrai nom). Ce portrait représente un effort remarquable de synthèse plastique — par la disjonction en volumes de l'unité apparente du corps dont cependant les formes essentielles s'affirment, jusqu'à garder malgré tout leur ressemblance physique avec le modèle. C'est aussi un effort de synthèse intellectuelle qui, tout en écartant l'impossible rêve de symboliser en image la multiplicité vivante d'un cerveau, nous présente le côté de fantaisie spirituelle et livresque comme trait décisif de G. Apollinaire.

Nous admirons chez Mme *Mela Muter* sa puissance de vie ainsi que son indestructible amour de la nature. Paysages, figures, compositions pris sur le vif en Espagne ou dans le Midi de la France, tout nous charme ici par l'intensité du dessin et du coloris brossés en larges touches sans s'attarder au finissage fastidieux des détails. Ce sont des notations rapides synthétiques qui saisissent le sujet dans la plénitude de sa vie, tout en gardant les traces fraîches de l'émotion tendre de l'artiste devant le miracle éternel de la nature. Quelle sérénité et quel festin de couleurs et de soleil !

Edouard WORONIECKI.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous avons appris avec une douloureuse émotion la mort de Mme Vve Eugène Korytko, née Joséphine-Thérèse-Adeline Karwowska, décédée le 17 mai 1925, à l'âge de 75 ans, en son domicile, 10, rue Barye.

Le service religieux a eu lieu le mercredi 20 mai 1925 à 11 heures, en l'église Saint-François de Sales; l'inhumation, au cimetière Montmartre.

Nous adressons à M. Léon Korytko, membre du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce franco-polonaise et à toute sa famille, qui sont si durement éprouvés par ce deuil, nos condoléances affectueuses.

*
**

Un déplorable accident d'automobile s'est produit, il y a une quinzaine de jours, sur une pente du mont Jevret. La voiture, dans laquelle se trouvaient notre ami et collaborateur Paul Cazin, sa femme et sa cousine a été, par suite d'une rupture de freins, précipitée dans un ravin.

Le chauffeur fut tué net. Mme Paul Cazin fut relevée avec une fracture au crâne. M. Paul Cazin souffre de multiples contusions et a eu le poignet brisé; sa cousine souffre d'une fracture à la cuisse.

Les blessés ont été transportés à Autun, où ils sont soignés dans une clinique; nous leur adressons, de tout cœur, nos vœux bien sincères de prompt rétablissement.

*
**

Le gouvernement polonais a décidé de conférer, à titre posthume, la croix du « Virtuti militari » au général Mangin, qui est mort si inopinément le 12 mai 1925 : cette croix a été apportée sur le cercueil du général par S. Exc. M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne en France.

*
**

M. J. Girard, professeur à l'École des Sciences Politiques, dont nous avons déjà signalé celles de ses études consacrées à la Pologne, vient de publier à la librairie Félix Alcan des *Éléments de Législation ouvrière*.

Cet ouvrage (324 pages, in-8° jésus; 18 francs) est subdivisé en 6 parties : 1° le contrat de travail; 2° le travail; 3° le salaire; 4° coalitions et conflits; 5° associations professionnelles et contrats de travail; 6° les assurances sociales.

*
**

On annonce la publication de l'*Odysée* d'Homère, illustrée par le regretté Jan Styka; c'est une édition de grand luxe en six volumes, in-4° raisin, dont le tirage a été limité à 500 exemplaires (Prix : 1.500 francs); elle contient 80 tableaux en couleurs tirés par M. Léon Marotte; vignettes par M. Lig; traduction de M. Eugène Barest; impression de la Société Générale d'Imprimerie et d'Édition (ancienne imprimerie Levé).

*
**

Le mardi 19 mai 1925, à 16 heures, S. Exc. M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne en France, accompagné de MM. François Dolezal, conseiller commercial; Georges Lasocki, consul général de Pologne à Paris, a visité les stands polonais à la Foire de Paris; il a été reçu par MM. Ostrowski, directeur de la Chambre de Commerce polono-française de Varsovie et organisateur de la participation polonaise à la foire de Paris; Léon Douarche, chef de section à l'Office National du Commerce extérieur; Alexandre Merlot, directeur de la revue *la Pologne* et de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris; les membres du comité de direction de la Foire de Paris.

Après avoir examiné les échantillons et les articles polonais exposés, S. Exc. M. de Chlapowski a exprimé toute sa satisfaction à M. Ostrowski, qu'il a félicité de son activité et de son dévouement; guidé par le président de chaque groupe, il a visité ensuite les grands halls de la Foire, qui a su réunir une magnifique représentation de l'industrie française.

À la section des vins, le champagne fut offert à M. de Chlapowski, qui répondit en quelques mots aimables de remerciements aux paroles de bienvenue de M. Léon Douarche, représentant M. le ministre du Commerce et de l'Industrie.

*
**

Le Conseil d'administration de l'Association France-Pologne s'est réuni, le mercredi 27 mai 1925, sous la présidence de M. J. Noulens.

L'ordre du jour comportait l'examen des questions suivantes : compte rendu de l'activité de l'Association; cérémonies et conférences; programme pour la saison d'hiver.

M. Emile Bourgeois, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, professeur à la Sorbonne, qui venait de rentrer de Varsovie à Paris, a exposé les très satisfaisants résultats, déjà obtenus par l'Institut français de Varsovie.

*
**

Le 21 mai 1925, a eu lieu, à Grenoble, l'inauguration de l'Exposition Internationale de la Houille blanche et du Tourisme, qui doit durer jusqu'au mois d'octobre prochain.

M. François Dolezal, conseiller commercial de l'Ambassade de Pologne à Paris, représentait S. Exc. M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne, à cette manifestation, qui comporte une intéressante participation polonaise.

*
**

Mme Curie-Sklodowska arrivera à Varsovie, dans les premiers jours de juin, pour assister à la consécration de la pierre angulaire de l'Institut radiologique, portant son nom. Cet institut aura pour objet la lutte contre le cancer.

*
**

Afin de commémorer le centième anniversaire du décès de Charcot, l'éminent savant français, la section de médecine de l'Université de Varsovie a résolu de donner le nom de Charcot à l'une des salles de la clinique des maladies nerveuses. Le 17 mai, dans la salle des conférences, devant le portrait de Charcot entouré des drapeaux français et polonais, une assemblée solennelle a eu lieu, sous la présidence du recteur de l'Université, et avec le concours des professeurs, des médecins et des étudiants. La séance a été ouverte par le Dr Pulaski, qui exprima sa profonde satisfaction que l'hôpital de l'Enfant Jésus ait célébré, en peu de temps, deux solennités : l'une en l'honneur du R. P. Baudoin, l'autre en l'honneur de Charcot, rendant ainsi hommage au génie de la charité et au génie de la science. Le professeur Orzechowski a caractérisé en quelques mots l'activité de Charcot, sa puissante influence exercée sur la neurologie actuelle. Enfin le professeur Czubalski a souligné dans son discours l'importance pédagogique du culte des génies de la science.

*
**

Un certain nombre d'amis de M. Stanislas Szpotanski, qui dirigeait l'Agence polonaise de Presse depuis 1921, lui ont offert, à l'occasion de son départ de Paris, un dîner, qui a eu lieu, le jeudi 28 mai 1925, au Cercle de la Renaissance.



M. Gaston Doumergue, président de la République française, a visité, lundi 25 mai 1925, le pavillon polonais à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels modernes de Paris.

Il a été reçu par S. Exc. M. l'ambassadeur de Pologne et Mme de Chlapowska, entourés de MM. Georges Warchalowski, commissaire général; le baron Louis du Puget, commissaire général adjoint; Thadée Stryjenski, architecte-conseil.

Il était accompagné de MM. Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts; Pierre de Fouquières, directeur du protocole; et Jules Michel, secrétaire général de la Présidence de la République.

Le lendemain 26 mai 1925, a eu lieu l'inauguration solennelle du pavillon polonais.

S. Exc. M. l'ambassadeur de Pologne et Mme de Chlapowska, accompagnés du personnel de l'Ambassade et de nombreux représentants de la colonie polonaise assistèrent à cette cérémonie.

Le discours d'inauguration a été prononcé par M. Georges Warchalowski, commissaire général de la Pologne.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nombreux assistants, M. Warchalowski a souligné l'importance de l'art décoratif dans la vie moderne, comme facteur de beauté et d'harmonie. « L'invitation de la France de participer à cette grande manifestation internationale, artistique et industrielle a été accueillie par la Pologne avec un vif intérêt et un grand enthousiasme. C'était pour nous tout d'abord un signe incontestable de la paix établie enfin en Europe, ensuite un appel au travail en commun pour une œuvre de civilisation, avec le concours de nombreuses nations étrangères et surtout au travail à côté et sous le patronage de la très chère France. »

M. le sénateur Ferdinand David, commissaire général de l'Exposition, dans une très belle allocution, a remercié les représentants de la Pologne d'avoir pris part à l'Exposition et a fait ressortir la valeur artistique du pavillon polonais.

Au nom du gouvernement de la République de Pologne, S. Exc. M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne en France, déclara ouvert le pavillon polonais à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels modernes de Paris.

Dans la soirée, S. Exc. M. l'ambassadeur de Pologne et Mme de Chlapowska ont organisé, dans les salons de l'ambassade, une brillante réception, à l'occasion de l'inauguration du pavillon polonais; au cours d'une partie artistique fort réussie, on applaudit M. Didur, puis les danses des montagnards des monts Tatra.



Le jeudi 11 juin 1925, à 20 h. 30, au théâtre National de l'Opéra de Paris, aura lieu un festival de Musique Polonaise donné au

profit des Mutilés de guerre français et des Œuvres de bienfaisance Polonaises en France, sous le haut patronage du maréchal Foch et de S. Exc. M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne.

Le Comité d'Honneur est placé sous la présidence de Mme de Chlapowska, ambassadrice de Pologne.

Ce festival est organisé avec le concours de l'orchestre et des chœurs de l'Opéra de Paris, sous la direction de M. Emile Mlynarski, directeur de l'Opéra de Varsovie; de Mmes Maria Alexandrowicz et Marcelle Demougeot, de l'Opéra de Paris; de MM. Paul Kochanski et Arthur Rubinstein et du corps de ballet de l'Opéra de Varsovie (danseuses étoiles : Halina Szmolcowna et Irena Szymanska).

Le programme est ainsi composé : I. Rapsodie lithuanienne : M. Karłowicz. — In Monte Oliveti (Motet à 5 voix) : M. Zielenski (xvii^e siècle); — Sanctus (à 8 voix avec orgue) : B. Penkiel (xvii^e siècle). — III. Protesilas et Laodamia (fragment de l'Opéra) pour soprano, chœur de femmes et orchestre : H. Melcer. — IV. Concerto (pour violon et orchestre) : K. Szymanowski. — V. a) Quatre Mazurkas : K. Szymanowski; b) Grande Polonaise en la bémol (pour piano) : Chopin.

I. Fanfares : E. Mlynarski. — II. Musette du 3^e acte de l'opéra *La Nuit d'Été* : E. Mlynarski. — III. Quatre Chansons populaires : H. Opienski; F. Szopski; St. Niewiadomski; L. Kamienski. — IV. Danses des Montagnards : Mazur (de l'opéra *Halka*) : St. Moniuszko. — V. Krakowiak : Mazurek (du ballet *Pan Twardowski*) : L. Rozycki. — Obereck, Danse de Paysans.

Bureau de location ouvert à l'Opéra, de 11 heures à 17 h. 30, rue Auber. — On trouve des billets chez Durand, 4, place de la Madeleine, à la Maison Gaveau, 45, rue La Boétie; à la Librairie Polonaise, 5, rue du Cherche-Midi. Et les Mardis, Vendredis, Samedis, de 10 heures à 13 heures, à l'Ambassade de Pologne, 14, avenue de Tokio.

*
**

Le groupe des frères d'armes franco-polonais organise, le dimanche 14 juin 1925, un pèlerinage à la tombe des insurgés polonais de 1863 et à celle du général de Lipkowski, défenseur de Châteaudun.

Réunion à la porte principale du cimetière Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, à 10 h. et demie précises.

*
**

Le jeudi 28 mai 1925 a eu lieu, en l'église de l'Assomption, un service pour le repos de l'âme de Jan Styka; en une remarquable allocution, Mgr Caron, Supérieur du Petit Séminaire de Versailles, a retracé la vie de ce grand artiste et de ce grand patriote polonais.

Le Directeur-Gérant : A. MERLOT.

PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY — PARIS (9^e) — Tél. : Louvre 11-86

MEMBRES DONATEURS

- BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin, Paris.
BANQUE FRANCO-POLONAISE, 41, avenue de l'Opéra, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET ITALIENNE DES HOUILLÈRES DE DOMBROWA, 3, rue de l'Arbre-Sec, à Lyon.
Sté Gle DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 66, rue de la Victoire, Paris.
MM. WORMS et CIE ARMATEURS, 43 et 45, boulevard Haussmann, Paris.

MEMBRES FONDATEURS

- AIR-EXPORT, comptoir international, industriel et commercial, aviation, automobile, électricité, 25, rue des Buttes-Montmartre et 24, rue Edouard-Vaillant, Saint-Ouen (Seine).
BANK PRZEMYSŁOWCÓW W POZNANIU, oddział Douai (BANQUE DES INDUSTRIELS DE POZNAN, succursale de Douai), 32, rue Saint-Jacques, Douai (Nord).
BANK ZWIĄZKU SPÓŁEK ZAROBKOWYCH (BANQUE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES de Poznan Pologne), Succursale de Paris, 82, rue Saint-Lazare, Paris.
BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE à VARSOVIE, succursale de Paris, 36 rue de Châteaudun, Paris.
BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, 7, rue Chauchat Paris.
BANQUE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE, 12, rue de Castiglione, Paris.
BANQUE DES PAYS DU NORD, 28 bis, avenue de l'Opéra, Paris.
SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES M. BERLIET, 239, avenue Berthelot, Lyon.
COMITÉ CENTRAL DES HOUILLÈRES DE FRANCE, 35, rue Saint-Dominique, Paris.
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS, 42, rue du Louvre, Paris.
COMPAGNIE FRANCO-POLONAISE DES PÉTROLES, 55, rue d'Amsterdam, Paris.
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE NAVIGATION AÉRIENNE, 22, rue des Pyramides, Paris.
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 14, rue Bergère, Paris.
CRÉDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Italiens, Paris.
M. Arthur GADZINSKI, négociant en plumes brutes, 9, rue Mazagran, Paris.
MM. ST. GRABIANOWSKI et CIE, Ingénieurs-Conseil, Ul. Poczłowa 16, à Katowice (Pologne).
COMTE LADISŁAS JEZERSKI, Banquier, 9, rue Boudreau, Paris.
LIBRAIRIE HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
M. Bogusław HERSE (Grands Magasins de Nouveautés), 150, Marszałkowska, à Varsovie (Pologne).
SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS HOTCHKISS et Cie, fabricant de matériel de guerre, voitures automobiles, etc., 6, route de Gonesse, à Saint-Denis et 60 à 66, quai Michelet à Levallois-Perret (Seine).
SOCIÉTÉ ANONYME DES FORGES ET ACIÉRIES DE HUTA-BANKOWA, 91, rue Saint-Lazare, Paris.
M. Michel KLEINADEL, Négociant, 46, rue Boursault, Paris.
M. Ladislas KONE, Directeur de la Banque russe du Commerce et de l'Industrie, 11 bis, rue Scribe, Paris.
M. Pierre LAGUONIE, Directeur des Grands Magasins du *Printemps*, 64, boul. Haussmann, Paris.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION (M. Paul Neveu, directeur de la Succursale), 71, rue de Rennes, Paris.
M. Ladis LEWKOWICZ, Maison L. Ladis, Imperméables « Sidal », 2, faubourg Poissonnière, Paris.
M. MOTTI, Directeur de l'Imprimerie de Vaugirard, 152, rue de Vaugirard, Paris.
OMNIUM DES GAZ ET PÉTROLES, 89, boulevard Haussmann, Paris.
Madame PAQUIN, Présidente d'honneur de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne, 78, rue de l'Université, Paris.
SOCIÉTÉ DES PÉTROLES DE DĄBROWA, SIÈGE SOCIAL : 34, rue Faidherbe, Lille; SIÈGE ADMINISTRATIF, 9, rue Scribe, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES « PREMIER » (industrie, commerce et transport des huiles minérales, du pétrole et de leurs dérivés), 30, rue de Grammont, Paris.
Prince PONIATOWSKI, 41, rue Saint-Dominique, Paris.
Établissements POULENC FRÈRES, Produits Chimiques, 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.
MM SCHNEIDER et CIE, Maîtres de Forges, 42, rue d'Anjou, Paris.
M Joseph SLUBICKI, Brillants et perles fines, 10, rue Édouard-VII, Paris.
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES BATIGNOLLES, 11, rue d'Argenson, Paris.
SOCIÉTÉ DES COMPTOIRS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION (Cimex) (ancien Comptoir Industriel et Commercial Franco-Polonais), 52, boulevard Haussmann, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS GONDRAND Frères, 22, rue de la Douane et 15, rue Ambroise-Thomas, Paris.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES, 56, faubourg Saint-Honoré, Paris.

- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
29, boulevard Haussmann, Paris.
- SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DE FABRICATION DE TUBES ET DES FORGES DE SOSNOWICE**,
24, boulevard des Capucines, Paris.
- M. Kasimir Sosnowski**, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Con-
seillers du Commerce Extérieur de la France, 85, rue de la Victoire, Paris.
- COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS THOMSON-HOUSTON**, 173, boule-
vard Haussmann, Paris.
- TANNERIES DE FRANCE**, Fabriques de cuir, Strasbourg-Lingolsheim (Maison de Paris : 21, rue
de la Fontaine-au-Roi).
- Maurice Tillier**, Directeur Général de la Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber,
Paris.
- L'UNION EUROPÉENNE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE**, 16, boulevard Malesherbes, Paris.

MEMBRES SOCIÉTAIRES

- MM. Mieczyslaw AU**, Directeur de la Succursale de Paris de la Banque de l'Union des Sociétés
Coopératives (Bank Związku Spółek Zarobkowych) de Poznan, Pologne, 82, rue Saint-
Lazare, Paris.
- le Directeur de la **BANQUE DE L'UNION DE VARSOVIE**, Succursale de Paris, 4, rue
Édouard-VII, Paris-9^e.
- le Directeur de la **BANQUE FONCIÈRE (BANK ZIEMANSKI)**, 1, rue Kredytowa, Varsovie.
- le Directeur de la **BANQUE NATIONALE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR**, 33, rue La
Boétie, Paris.
- Charles Blum** (Automobiles industriels Latil), Vice-Président de la Chambre Syndicale
de la Motoculture, 8, quai Galliéni, Suresnes (Seine).
- L. Borel**, commissionnaire en marchandises, 83, rue Lafayette, Paris.
- Salézy Bornstein**, Directeur de la Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie
(Succursale de Paris), 36, rue de Châteaudun, Paris.
- DE BROUSSE**, Transports Internationaux, Agence Maritime, 55, rue de Lyon, Paris.
- L. J. BUHR**, Commerce de bois en gros, 21, rue Bartholdi, Colmar.
- Vincent Bystrzanowski**, Inspecteur de la Société « Linotype », 153, boulevard Saint-Ger-
main, Paris.
- Camille Chabrie**, Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'Institut de Chimie Appliquée,
83, rue Denfert-Rochereau, Paris.
- le Directeur des Établissements **CHATELAIN** (Urodonal, Jubol, Globol, etc...), 2 et 2 bis,
rue de Valenciennes, Paris.
- Pierre Chevalier**, Adjoint à l'Administrateur délégué de la Société Française de Maté-
riel Agricole et Industriel à Vierzon (Cher).
- Léon Corblet**, Armateur, 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- M. L. Corby**, Négociant (Fourures), 17, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.
- François Dolezal**, Conseiller Commercial à l'Ambassade de Pologne, 12, rue de Marignan,
Paris.
- DUBOS Frères et Cie**, Négociants en vins et spiritueux, 24, quai des Chartrons, à Bordeaux.
- DUNOD**, Éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris.
- DUPEYRAT**, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Association Nationale d'Expansion
Économique, 23, avenue de Messine, Paris.
- Jean Dybowski**, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National
Agronomique, 4, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
- L'administrateur-délégué de la filature de laine peignée **ENGEL**, Mulhouse (Haut-Rhin).
- Alexandre Epstein**, Administrateur de la Banque de l'Union de Varsovie, 4, rue
Édouard-VII, Paris.
- Sigismund Ernst**, Industriel, 14, rue du Rocher, Paris.
- DE FALLOIS**, Docteur en Droit, Avocat à la Cour d'Appel, 69, rue de Grenelle, Paris.
- Étienne Fougère**, Président de l'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de
Lyon et de la région, 10, rue des Marronniers, Lyon.
- Maurice Frings et Cie**, Manufacture Parisienne des Cotons L. V. et M. F. A., 131, rue
Saint-Denis, Paris.
- Millo Fröhlich**, Ingénieur Chimiste, Fabrique de Couleurs et Produits Chimiques, 35, bou-
levard de Plombières à Marseille.

- MM. André GIVELET**, Maisons de vins de Champagne de Saint-Marceaux et Cie, 50-54, rue de Sillery, Reims.
- Boleslas GODEK**, Ingénieur, 31, avenue de Suffren, Paris.
- Severin GOLDBERG**, Comptoir Franco-Polonais, Bureau d'Etudes, 10, rue Edouard-VII, Paris.
- A. GUILHOU**, frère aîné, Négociant-Propriétaire (vins), 61, cours du Médoc, à Bordeaux.
- K. HACIA**, Directeur-Général de la « Bank Handlowy w Poznaniu Tow. Akc. » (Banque de Commerce à Poznań), 8, Plac Wolności, Poznań.
- Charles de HALPERT**, Attaché à l'Ambassade de Pologne, 7, rond-point des Champs-Élysées, Paris.
- Alfred HIRSCH**, Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, 122, avenue des Champs-Élysées, Paris.
- le Directeur des ÉTABLISSEMENTS HUTCHINSON (Compagnie Nationale du Caoutchouc), 124, avenue des Champs-Élysées et 2, rue Balzac, Paris.
- JAPY FRÈRES**, Manufacturiers-Constructeurs, à Beaucourt, territoire de Belfort (Maison de Paris : 7, rue du Château-d'Eau).
- le Capitaine de Vaisseau **Ladislas JERZYKOWICZ**, 5, rue Balzac, Paris.
- Adrien JONAS**, Industriel, 91, rue de Longchamp, Paris.
- le Directeur de la Société Anonyme des Transports **JONEMANN**, 24, rue d'Enghien, Paris.
- Roger KAEPPELIN**, Industriel et Importateur (produits textiles), 8 Ks. Skorupki, Varsovie.
- Edmond KALETA**, docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Lwow, 8, rue Pierre-Harcl, Paris.
- D. de KERSABIEC**, Consul de Pologne, 7, allées de Chartres, Bordeaux.
- Alexandre KOCH**, Négociant, 5, place Napoléon, Varsovie.
- Léon KORYTKO**, Commission, Exportation, Importation, 45, rue de Trévise, Paris.
- Casimir KORZENIECKI**, 9, rue Boudreau, Paris.
- C. X. de KOSSECKI**, Docteur en Droit, Avocat International, 66, rue Caumartin, Paris.
- Pierre LACOURBIAT**, teinturier en pelleteries, 6, rue Pascal, Villeurbanne (Rhône).
- L. LAMOTHE**, Laines, Cuirs et Peaux, à Mazamet (Tarn).
- Max LANDAU**, importation et exportation d'œufs, 11, rue des Halles, Paris.
- Georges LASOCKI**, Consul général de Pologne, 43, rue Théophile-Gautier, Paris.
- LECARON FILS** (Parfumerie Gellé frères), 6, avenue de l'Opéra, Paris. (Représentant exclusif pour la Pologne : **M. PAUL SIMON**, 14, rue Foksal à Varsovie).
- Georges LEHOUCQ**, Négociant en bois, 37, boulevard de Beaupaire, Roubaix (Nord).
- Docteur Maurice LEPRINCE**, Produits Pharmaceutiques spécialisés, 62, rue de la Tour, Paris.
- Joseph LIKIER**, soieries, 20, rue Chauchat, Paris.
- Comte LUBIENSKI**, Membre de la Délégation Economique Polonaise au Congrès de la Paix, 12, rue de Marignan, Paris.
- Wladyslaw MENDELSSOHN**, Ingénieur, 9, rue du Boccador, Paris.
- Marcel MICHELIN**, Industriel (pneus d'automobile), à Clermont-Ferrand.
- Lucien MIZGIER**, Industriel, fabricant de soieries, 27, rue Royale, Lyon.
- Eugène MOTTE**, Industriel-Manufacturier, 38, rue des Longues-Haies, Roubaix.
- Alexis MIZET**, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3, rue des Pyramides, Paris.
- Omer NEVELX**, éditeur, Poznań.
- Comte Mieczislas ORŁOWSKI**, attaché à l'Ambassade de Pologne, 22, av. Emile-Deschanel, Paris.
- Comte Léopold d'ORSETTI**, Docteur en Droit, 29, rue Daru, Paris.
- Stanislas PIESTRAK**, Ingénieur, 156, boulevard Malesherbes, Paris.
- le Directeur de la Parfumerie **Ed. PINAUD**, 18, place Vendôme, Paris.
- Edouard QUELLENNEC**, Ingénieur, Administrateur de la Société Française et Italienne des Houillères de Dombrowa, 11, rue de Bellechasse, Paris.
- Louis RENAULT**, Constructeur d'Automobiles, 8 et 10, avenue Emile-Zola, Billancourt.
- Victor-François RENIER**, Propriétaire de l'Hôtel Taranne, 153, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Louis RØEDERER** (L. Olry RØEDERER, petit-fils, successeur), vins de Champagne, 13, boulevard Lundy, Reims.
- Henri ROTSTADT**, représentant de commerce, 128, boulevard du Montparnasse, Paris.

MM. Arsène Rozée, Consul de Pologne, 8, rue Empereur-Verpasien, Alger.

SCHREURER, LAUTH et Cie. Impressions sur tissus, à Thann (Haut-Rhin).

le Directeur de la Maison J. H^{te} SECRESTAT AINÉ, liqueurs, sirops, caramel, 40 à 56, cours du Médoc, Bordeaux (Agence à Paris : 9, rue Richepance). (Représentant exclusif pour la Pologne : Paul SIMON, 14, rue Foksal, Varsovie).

LADISLAS SEKUTOWICZ, Ingénieur E. P. C. Directeur des Services Techniques de l'Omnium Lyonnais, 20, rue d'Athènes, Paris.

Paul SIMON, Exportateur-Importateur, représentant officiel de la Foire de Paris, 14, rue Foksal, Varsovie.

le Directeur de la SOCIÉTÉ ANONYME DE LA DISTILLERIE SIMON AINÉ, fabrique de liqueurs, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

le Président de la SOCIÉTÉ ANONYME DE L'INDUSTRIE TEXTILE, 76, rue de la Victoire, Paris.

le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LE COMMERCE AVEC LES COLONIES ET L'ÉTRANGER, 59, rue Saint-Lazare, Paris.

Ladislav SRZEDNICKI, Ingénieur, 12, rue du Chalet, à Boulogne-sur-Seine.

Alfred STEMPOWSKI, 4, rue Edouard-Larue, Le Havre.

le Président du SYNDICAT DES IMPORTATEURS DE BOIS DU NORD EN FRANCE, 6, rue Baudin, Paris.

Pierre TAMBUTÉ, confections pour dames, fillettes et babys, 58, rue de la Glacière et 5, rue de Palestro, Paris.

TEPLANSKI, Administrateur-délégué de la Compagnie française de l'Est Européen, 15 bis, rue de Marignan, Paris.

Paul TESTARD, Ingénieur, 46, rue de Londres, Paris.

Albert TIRMAN, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce, 22 rue de l'Yvette, Paris.

Albert TROULLIER, Président du Tribunal de Commerce de la Seine, Président de la Société de Législation Comparée, 2, square Alboni, Paris.

Edmond TYBERCHEIN, Commissionnaire en marchandises, 42, rue Vignon, Paris.

Comte Etienne TYSZKIEWICZ, 6, avenue Constant-Coquelin, Paris.

Colonel VACHOUX, 13, quai George V, Le Havre.

Alfred WALLACH, Industriel (impressions sur tissus) à Mulhouse (Maison de Paris : 7, rue Rougemont).

Mathieu WALLENBORN, importateur de produits agricoles de Pologne, 23, rue de Molsheim, Strasbourg.

A. WASSERSTROM-LEROUX, commissionnaire, 11, rue Martel, Paris.

Docteur Cyprien de WEGLENSKI, 5, villa de la Tour, Paris.

Alphonse WEIL ET FRÈRES, Négociants, 2 bis, avenue des Gobelins, Paris.

Antoine WISE, B. P. F., 156, Port-Saïd (Egypte).

Marc ZWIERZYNSKI (Usine d'effilochage ; bourres, tontisses et déchets de laine ; clasage de draps neufs), 25, rue Jules-Vallès, Saint-Ouen (Seine).

FABRIQUE DE MEUBLES D'ART — GENRES ANCIENS
SPÉCIALITÉ DE PETITS MEUBLES

MALACHOWSKI

45-47, RUE DE REUILLY, 45 47

MÉTRO : REUILLY

PARIS (XII^e)

ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. ARISTIDE BRIAND, ALFRED CHLAPOWSKI, GEORGES CLEMENCEAU, IGNACE PADE-REWSKI, RAYMOND POINCARÉ, le Général WEYGAND, le Comte MAURICE ZAMOYSKI.

COMITÉ D'HONNEUR

MM. PAUL APPELL, de l'Institut, Recteur de l'Université de Paris; le Général ARCHINARD; AUSCHER, Vice-Président du Touring-Club; LOUIS BARTHO, de l'Académie Française; Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique, Évêque d'Himéria; ANDRÉ BENAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas; E.-A. BOURDELLE, Sculpteur; JULES CAMBON, Ambassadeur de France; le Général DE CASTELNAU; FERNAND CHAPSAL, Sénateur; CLÉMENTEL, ancien Ministre; le Président du Conseil Municipal de la Ville de Paris; CHARLES CHAUMET, ancien Ministre, Président de la Ligue Maritime Française; FERNAND DAVID, Sénateur, ancien Ministre, Président de l'Office National de Tourisme; ROMAN DMOWSKI; PAUL DOUMER, ancien Ministre; FRANKLIN-BOUILLON, ancien Ministre; le Général GOURAUD; STANISLAS GRABSKI, ancien Ministre; le Général HALLER; A. KLOBUKOWSKI, Ministre de France; LUCIEN KLOTZ, ancien Ministre; PAUL LABBÉ, Secrétaire Général de l'Alliance Française; LAFFERRE, ancien Ministre; GEORGES LEYGUES, ancien Président du Conseil; LOUIS LOUCHEUR, ancien Ministre; PIERRE DE MARGERIE, Ambassadeur de France; ALFRED MASCURAUD, Sénateur; LADISLAS MICKIEWICZ, PAUL PAINLEVÉ, ancien Président du Conseil STANISLAS PATEK, Ministre de Pologne; ERAZM PILTZ, Ministre de Pologne; Prince ANDRÉ PONIATOWSKI; CHARLES RICHEL, de l'Institut; Professeur ROGER, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; ROSNY Aîné; ERNEST HOUME, ancien Gouverneur Général des Colonies; ANDRÉ TARDIEU, ancien Ministre; ALBERT THOMAS, ancien Ministre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. JOSEPH NOULENS, Ambassadeur de France.

Vice-Présidents : MM. MAURICE LEWANDOWSKI; LOUIS MARIN Député; ALBERT TIRM Conseiller d'Etat.

Secrétaire-Général : M. ANDRÉ MÉNABRÉA.

Trésorier : M. ALEXANDRE MERLOT, Directeur de *La Pologne*; directeur de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris.

Membres : MM. AU, Directeur de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznan; GEORGES BIENAÏMÉ, Homme de Lettres; GEORGES BLONDEL, Professeur à l'École des Sciences Politiques et à l'École des Hautes-Études Commerciales; BORNSTEIN, Directeur de la Banque du Commerce et de l'Industrie de Varsovie; ÉMILE BOURGEOIS, Membre de l'Institut; PAUL CAZIN, Homme de Lettres; CAMILLE CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne; Comte CORNUDET, Député; Marquis DE DAMPIERRE; FRANÇOIS DOLEZAL, Conseiller Commercial de l'Ambassade de Pologne à Paris; JEAN DYBOWSKI, Professeur à l'Institut National Agronomique; ÉTIENNE FOURNOL, Secrétaire Général du Comité d'Action Parlementaire à l'Étranger; ÉDOUARD GANCHE, Président de la Société Frédéric Chopin; PAUL GAULTIER, Secrétaire Général de l'Union Française, Directeur de la *Revue Bleue* et de la *Revue Scientifique*; HENRI GRAPPIN, Professeur à l'École des Langues Orientales; GEORGES LACOUR-GAYET, Membre de l'Institut; GEORGES LASOCKI, Consul général de Pologne à Paris; MARIUS-ARY LEBLOND, Hommes de Lettres; RENÉ MOULIN; HENRI MOYSSET, Homme de Lettres; RENÉ PINON, Homme de Lettres; AUGUSTIN REY; SMOLSKI, Chef du Bureau des Traductions au Ministère des Affaires Étrangères; SOSNOWSKI, Ingénieur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France; FORTUNAT STROWSKI, Professeur à la Sorbonne; le Comte ALEXANDRE SZEMBEK, Conseiller de l'Ambassade de Pologne à Paris; STANISLAS SZPOTANSKI, Directeur de l'Agence polonaise de Presse; Baron GUSTAVE TAUBE; P.-G. WEST, Chargé de Missions Financières; JOSEPH WIELOWIEYSKI, Ministre de Pologne à Bucarest; CASIMIR WOZNICKI, Secrétaire d'Ambassade; ZYGMUNT L. ZALESKI, Homme de Lettres.

CORRESPONDANTS

MM. JOACHIM BARTOSZEWICZ, Sénateur; JEAN CZEKANOWSKI, Professeur à l'Université de Lwów; S. KOZICKI, Député; EUGÈNE ROMER, Professeur à la Faculté des Lettres de Lwów; Comte JEAN ZOLTOWSKI; Docteur GAUTHIER; ANTOINE GORSKI; GEORGES KURNATOWSKI, Secrétaire Général de l'Association Polono-Française de Varsovie; JEAN ROZWADOWSKI; THADÉE DE ROMER, Conseiller de Légation au Ministère des Affaires Étrangères de Pologne.

Banque de l'Union des Sociétés Coopératives

(Bank Związku Spólek Zarobkowych)

Société Anonyme fondée en 1886

Siège Social : POZNAŃ — POLOGNE

15, Place de la Liberté (Plac Wolności)

Succursale de Paris

Adresse Télégraphique :

Bezeseob-Paris

Téléphone :

Gutenberg 77-03

82, rue Saint-Lazare — Paris (IX^e)

EFFECTUE toutes opérations de Banque

OUVRE comptes courants en francs français et en zlotys.

Service spécial et conditions particulières pour toutes affaires avec la Pologne, dans le but de faciliter les échanges commerciaux entre ce pays et la France.

La Banque de l'Union des Sociétés Coopératives est l'institution bancaire centrale du groupe le plus important des Banques Coopératives (Banques Populaires) et Sociétés Coopératives établies en Pologne, dont le nombre dépasse 430.

SUCCESSALES

Agences à Poznań

Place de la Liberté
(Plac Wolności) 2-3

Aleje Marcinkowskie-
go 26

Jerzyce, ul. Dąbrow-
skiego 49

Św. Lazare, ul. Gło-
gowska 100

Gwarna 19

en Pologne

BYDGOSZCZ, Plac Teatralny, 4
GRUDZIĄDZ, Kwidzińska 11-13
Cracovie, Główny Rynek 18
Katowice, Krakowska 7.
KIELCE, Kolejowa 54
LUBLIN, Krak. Przedmieście 45
Łódź, Piotrkowska 72
Lwów, Jagiellońska 1
PIOTRKÓW, Plac Kościuszki
RADOM, Plac 3 Maja
Sosnowiec, ul. 3 Maja 20
TORUŃ, Zeglarska 26
Varsovie, Jasna 1
— Jasna 8
WILNO, Mickiewicza 1
ZRAZYSZYN, Kolejowa 44

Ville libre de Dantzig

Holzmarkt 18

Etranger :

New-York Agency,
953, Third Avenue

New-York (U. S. A.)

PARIS, 82, rue Saint-
Lazare.